

SAGE

Réparer les torts
historiques PAGE 12

Retraités, mais pas
désœuvrés PAGE 18

SAGE EST LA VOIX DE RETRAITÉS FÉDÉRAUX



**ÉLECTIONS
2019**

Propos des chefs de parti

PAGE 6



Association nationale
des retraités fédéraux
**PARTENAIRE
PRIVILÉGIÉ**

JOHNSON
ASSURANCE
HABITATION · AUTO · VOYAGE

LORSQU'IL S'AGIT D'ASSURANCE VOYAGE, ON VOIT LES CHOSES EN GRAND.

*« Voyez grand;
ne restez pas à la maison! »*

Johnson

Offerte à un prix qui est souvent inférieur au coût d'assurer un seul voyage¹, l'assurance voyage MEDOC^{MD} vous donne l'occasion de profiter d'un nombre illimité de voyages pendant l'année d'assurance².

Ça c'est de voir les choses en grand!



Téléphonez
pour obtenir
une soumission

1 855 428.8744
**Johnson.ca/
retraitesfederaux**

Vous pourriez gagner gros!

Obtenez une soumission dès aujourd'hui et courez la chance de gagner 25 000 \$[†].

Johnson Assurance est un nom commercial de Johnson Inc. (« JI »), un intermédiaire d'assurance agréé qui fait affaire sous le nom de Services d'assurance Johnson en Colombie-Britannique et Johnson Inc. au Manitoba. MEDOC^{MD} est une marque de commerce déposée de JI. Ce produit d'assurance est souscrit auprès de la Royal & Sun Alliance du Canada, société d'assurances (« RSA ») et administré par JI. JI et RSA sont des filiales apparentées. Le régime d'assurance maladie provincial ou territorial pertinent doit être en vigueur. L'assistance voyage est fournie par Gestion Global Excel inc. Les critères d'admissibilité, les modalités, les conditions, les restrictions et les exclusions qui s'appliquent aux garanties décrites sont précisés dans la police d'assurance. Le libellé de la police d'assurance prévaut. ¹Selon une comparaison entre le Régime de base MEDOC 40-jours et les régimes pour voyages uniques offrant des garanties comparables. ²La durée maximale de 40 jours consécutifs s'applique aux voyages hors Canada.

[†]AUCUN ACHAT REQUIS. Le concours se déroule du 1er janvier 2019 au 30 avril 2020 et est ouvert aux résidents autorisés du Canada (sauf NU) qui ont atteint l'âge de la majorité dans leur province/territoire de résidence et qui font partie d'un groupe reconnu par JI et avec lequel JI a conclu une convention d'assurance. Un (1) grand prix de 25 000 \$ CAD est disponible. Les probabilités de gagner dépendent du nombre de participations reçues. Question d'habileté mathématique obligatoire. Règlement du concours : www1.johnson.ca/fr/cash2019

IMPLIQUÉZ-VOUS

Vous pouvez faire une différence lors des élections de cet automne

JEAN-GUY SOULIÈRE

Définition d'un moment exceptionnel : le soutien unanime (à 100 %) du plan stratégique quinquennal qui a été adopté, par résolution, à l'assemblée annuelle des membres (AAM) de juin. Un moment marquant, d'autant plus que trois autres résolutions ont été adoptées à l'unanimité par les délégués. C'est un signe de confiance à l'endroit du conseil d'administration. Ce n'est toutefois pas tout, cela démontre aussi que notre Association est unifiée autour d'un même objectif et que toute son énergie est vouée à «ramer dans la même direction».

De l'avis général, l'AAM a été un succès retentissant, et tous les participants se sont sentis stimulés et se sont engagés à mettre en œuvre les orientations et les objectifs du plan stratégique. Vous pouvez consulter le plan stratégique sur le site Web de l'Association, et je vous recommande fortement d'y jeter un coup d'œil. Comme je l'ai souvent mentionné, le plan stratégique est notre porte d'entrée vers l'avenir et permettra à l'Association de réaliser son potentiel.

L'un des objectifs immédiats du plan est de participer activement à la prochaine élection fédérale. Comme je l'ai déclaré lors de ma présentation à l'AAM, cette Association peut être et sera une force influente sur les élections. Nos messages sont clairs, importants pour les retraités fédéraux et pour tous les aînés, et ils influenceront de nombreux candidats. Nos sections sont toutes équipées pour faire une différence à l'échelle locale. Ce numéro de Sage est axé sur les élections fédérales et les messages qui l'entourent. Chacun d'entre vous devrait prendre connaissance de ces enjeux, et je vous invite à participer activement aux élections.

L'un des éléments clés pour nous assurer que nos efforts soient couronnés de succès est la cohérence de nos messages dans l'ensemble du Canada. Comme je l'ai mentionné ci-dessus, toutes les sections ont reçu les outils nécessaires pour participer activement. Vous pouvez vous impliquer de différentes façons : en discutant de nos



Jean-Guy Soulière, président de l'Association nationale des retraités fédéraux (Retraités fédéraux).

enjeux avec vos amis et collègues ainsi qu'avec d'autres personnes que vous rencontrez; en participant aux réunions de tous les candidats et en posant des questions; et, lorsque les candidats frappent à votre porte, en leur demandant s'ils connaissent notre Association et les enjeux qui nous importent. Si vous désirez participer plus activement, faites du bénévolat auprès de votre section. Par-dessus tout, votez et encouragez les gens autour de vous à en faire de même.

Plus l'Association a d'influence, plus elle est en mesure de protéger nos intérêts et prestations. Nous sommes également l'une des principales organisations d'aînés du pays et toutes les démarches que nous effectuons pour améliorer la vie des aînés finiront par être utiles pour tous les Canadiens. Nous vivons dans une société vieillissante et c'est pourquoi les enjeux relatifs aux aînés sont si importants. Les prochaines élections devraient porter sur les enjeux touchant les aînés autant, sinon plus, que sur toute autre question.

Sur une note personnelle, je suis honoré et touché d'avoir été choisi comme président de l'Association pour les trois prochaines années. L'AAM en juin a confirmé mon acclamation, et j'interprète cela comme un signe de confiance que je dirige l'organisation, avec la collaboration des sections, du bureau national et du conseil d'administration, de la façon souhaitée par nos membres. Merci de votre engagement et de votre appui. ■



SOMMAIRE

- 3 MESSAGE DU PRÉSIDENT**
- 5 CHER SAGE**
- 6 ÉLECTIONS 2019**
Propos des chefs de parti **JIM MIDDLEMISS, ELIZABETH THOMPSON, JENNIFER CAMPBELL, GAIL J. COHEN**
- 12 RÉPARER LES TORTS HISTORIQUES**
718 anciens militaires, fonctionnaires et employés de la GRC ont déposé une demande de compensation pour la purge LGBT
GAIL J. COHEN
- 18 RETRAITÉS, MAIS PAS DÉSCŒVRÉS**
Barbara et Clarence Nepinak se consacrent à promouvoir et à préserver la culture autochtone au pays et à l'étranger **JIM TIMLICK**
- 19 LE BÉNÉVOLAT, UNE DEUXIÈME CARRIÈRE**
Pierre Cousineau estime que c'est sa façon de redonner à la collectivité **MARK CARDWELL**
- 20 DÉFENSE DES INTÉRÊTS EN ACTION**
Retraités fédéraux est politisé (et cela est bien) **CANDACE JAZVAC**
- 22 LE COIN DES VÉTÉRANS**
Améliorer le bien-être des vétérans et de leurs familles **PATRICK IMBEAU**
- 23 ÉLECTIONS 2019**
#QuelleEstVotrePriorité?
- 27 INFOPENSIONS**
Les gouvernements doivent augmenter la sécurité du revenu de retraite **PATRICK IMBEAU**
- 28 BILAN SANTÉ**
La santé des aînés est un enjeu important de ces élections **JESSICA SEARSON**
- 29 UNE ÉLECTION A-T-ELLE UNE INCIDENCE SUR LE MARCHÉ DE L'HABITATION?**
Tendances de l'immobilier canadien en 2019 et en 2020
- 30 L'AVENTURE, PURE ET DURE!**
Destinations autour du globe pour les amateurs de frissons
- 32 BELLES PHOTOS DE VACANCES**
Comment immortaliser le moment présent, tout en le vivant pleinement
- 33 BATAILLE PERDUE, GUERRE GAGNÉE**
La Cour d'appel fédérale rend son jugement sur la cause du RSSFP **ANDREW MCGILLIVARY**
- 34 MERCI DE VOTRE DÉVOUEMENT INDÉFACTIBLE!**
Célébrons nos bénévoles, avec les Prix de reconnaissance des bénévoles 2019
- 36 DERNIÈRES NOUVELLES**
- 39 VOTRE SECTION EN BREF**
- 44 TOUR D'HORIZON PANCANADIEN**
- 45 AVIS DE DÉCÈS**

SAGE

SAGE EST LA VOIX DE RETRAITÉS FÉDÉRAUX

ÉDITEUR

Andrew McGillivary, directeur des communications, du marketing et du recrutement

RÉDACTRICE EN CHEF

Gail J. Cohen

GESTIONNAIRE DES PUBLICATIONS

Karen Ruttan

COORDONNATEUR À LA RÉDACTION ET À L'ÉDITION

Alex Charette

COLLABORATEURS

Jim Middlemiss, Elizabeth Thompson, Jennifer Campbell, Gail J. Cohen, Jim Timlick, Mark Cardwell, Candace Jazvac, Patrick Imbeau, Jessica Searson, Andrew McGillivary

SERVICES DE TRADUCTION

Annie Bourret, Sandra Pronovost, Claire Garvey, Rodolphe Destombes, Lionel Raymond

INFOGRAPHIE

The Blondes – Branding & Design

IMPRESSION

Dollco Printing

COMITÉ CONSULTATIF DE RÉDACTION DU MAGAZINE SAGE

Roy Goodall, Rick Brick, Cynthia Foreman, James Nicholson, Megan Williams

Pour écrire à la rédactrice en chef ou pour communiquer avec l'Association nationale des retraités fédéraux :
865 chemin Shefford, Ottawa ON K1J 1H9
sage@retraitesfederaux.ca

Le magazine Sage est publié sous licence.
Publication n° 40065047 ISSN 2292-7174

Les exemplaires non distribués doivent être retournés à l'adresse suivante :
Association nationale des retraités fédéraux
865 chemin Shefford, Ottawa ON K1J 1H9

Pour les abonnements ou toute information à des fins publicitaires dans Sage, composez le 613.745.2559, poste 300

Prix au numéro : 4,95 \$
L'abonnement annuel pour les membres est de 5,40 \$ et est inclus dans l'adhésion à l'Association. L'abonnement annuel pour les non-membres est de 14,80 \$. Les non-membres peuvent communiquer avec l'Association nationale des retraités fédéraux pour s'abonner.

Le contenu du magazine Sage — y compris les opinions sur les finances, d'ordre médical et sur la santé — est fourni à titre informatif seulement et ne remplace en aucun cas les conseils d'un professionnel.



CHER SAGE

Continuez à nous envoyer des lettres et des courriels! Adresse postale :

Association nationale des retraités fédéraux
865 chemin Shefford
Ottawa (Ontario) K1J 1H9

Adresse électronique :
sage@retraitesfederaux.ca

Les lettres ont été révisées pour respecter la grammaire et l'espace alloué.

Cf. : Un front d'un tout nouveau genre, printemps 2019

En 1989, ni le gouvernement ni les Forces armées canadiennes (FAC) n'ont « ouvert la porte aux femmes dans la plupart des groupes professionnels militaires ». Un tribunal canadien des droits de la personne a tenu des audiences de 1986 à 1988 et rendu une décision en février 1989 selon laquelle les FAC avaient 10 ans pour ouvrir tous les groupes professionnels militaires aux femmes. L'exclusion temporaire portait sur les sous-marins pour des raisons d'hygiène. Ni ce gouvernement ni les FAC n'ont interjeté appel de la décision, parce que les droits de la personne et la Charte des droits et libertés avaient été enfreints. Tous les métiers ont en effet été ouverts aux femmes en 10 ans, y compris dans les sous-marins. Il est temps de dire la vérité et de rendre à César ce qui lui appartient. J'y ai personnellement participé, car j'étais la consultante des avocats du tribunal des droits de la personne pendant les audiences.

Shirley M. Robinson, CD
Lieutenant-colonelle (ret.), ancienne directrice adjointe du personnel féminin des FAC, cofondatrice de l'Association pour l'équité à l'égard des femmes dans les Forces canadiennes (AEFFC)

J'ai été l'une des premières femmes à entrer dans la Réserve de l'Armée il y a des décennies. Enrôlée en 1972, j'ai été libérée honorablement en 1984 (sans raisons médicales). On m'a dit que l'équipement que nous utilisions était celui des hommes de la Seconde Guerre mondiale. Les bottes de combat noires pour hommes que nous, les femmes, devons

porter étaient extrêmement lourdes. Nous les portions pendant l'entraînement physique et les exercices, la plupart du temps pendant le service, et tout le temps pendant l'entraînement sur le terrain. En cas de blessure, nous (hommes et femmes) devons consulter un médecin « civil », conformément à la politique de la Réserve de l'Armée de terre. Comme dans l'article, les médecins de famille civils connaissaient peu (et ne connaissent toujours pas) les problèmes médicaux militaires, en particulier ceux des femmes militaires. Mes blessures répétitives pendant l'entraînement militaire ont entraîné un trouble musculo-squelettique de ma cheville gauche. Difficile de prouver que ma blessure a été causée par le service puisqu'elle a été documentée par un médecin de famille civil... pendant mon service. Je n'ai su que j'étais atteinte d'arthrite que plusieurs années après avoir quitté le service.

Après mon service, j'ai eu la chance de trouver un médecin militaire retraité de la 17^e Escadre exerçant en médecine familiale. Il a écrit une lettre disant que mon service aurait certainement aggravé ma blessure à la cheville. Ma demande a quand même été rejetée par le TACRA.

Je suis soulagée que, après toutes ces années, quelqu'un (la D^{re} Breeck) ait enfin pris la parole au nom des vétéranes... Enfin, merci aux chercheuses qui ont étudié « l'intégration d'une perspective genrée (dans l'armée et qui) estiment qu'une politique aveugle aux questions de genre produit des résultats discriminatoires ».

A. Lesley Jansen, vétérane handicapée
Winnipeg (Man.)

Cf. : La cible : les aînés, été 2019

Merci pour l'article informatif sur les escroqueries visant les Canadiens âgés. Il présentait la variété d'escroqueries qui nous visent régulièrement. En plus de décrire les escroqueries, l'article aurait été plus utile s'il avait inclus des numéros de téléphone que les lecteurs auraient pu appeler lorsqu'ils sont victimes d'escroqueries téléphoniques ou autres.

Récemment, j'ai reçu trois appels en une journée — tous apparemment du même numéro — avec un message enregistré me disant que le service juridique de Service Canada avait une amende rattachée à mon numéro d'assurance sociale dans ses dossiers. On me demandait d'appuyer sur le « 1 » pour parler à un représentant qui

m'aurait aidé à résoudre ce problème pour moi. J'ai supposé qu'il s'agissait d'escroqueries et je n'ai donc pas suivi ces directives, mais je voulais communiquer avec Service Canada pour m'assurer que le ministère savait qu'une escroquerie était commise en son nom. N'ayant pas de numéro général pour Service Canada, j'ai trouvé le numéro du Régime de pensions du Canada et parlé à un agent agréable qui m'a aidé à faire part de mes préoccupations. J'aurais appelé le Centre antifraude du Canada (mentionné dans l'article de Sage), mais j'ai décidé plutôt de m'adresser directement au ministère mentionné dans l'appel que j'ai reçu. Wayne McNulty, Wellington (Ont.)

L'article était utile et m'a permis, en tant qu'aînée, de savoir ce qu'il faut faire ou éviter. Il suggérait que nous (les aînés) communiquions avec le Centre antifraude du Canada. Où se trouve ce bureau? Quels en sont l'adresse, le numéro de téléphone et de télécopieur, et le courriel? Il serait utile d'avoir cette information. Nous, les aînés, pourrions la découper et la coller dans notre bottin téléphonique pour référence.

Marie Leong, Canmore (Alb.)

Visitez antifraudcentre-centreantifraude.ca ou, pour signaler une tentative d'appel frauduleux, composez le numéro sans frais 1-888-495-8501, du lundi au vendredi, de 10 h à 16 h 45. Si vous êtes victime d'une fraude, appelez la police locale.

Je suis retraité fédéral depuis plus de 20 ans. À chacune de ces années, mes pensions ont été indexées (SV, RPC, pension de retraite). Cela m'a permis de conserver mon pouvoir d'achat et de mener une vie financière confortable.

En 2010, mon épouse et moi avons déménagé à contrecœur aux Pays-Bas pour des raisons familiales. Il y a plusieurs années, l'âge de la retraite aux Pays-Bas a été augmenté, de 65 à 67 ans. Les pensions des citoyens néerlandais n'ont pas été indexées depuis dix ans. Les retraités ont perdu plus de 20 % de leur pouvoir d'achat.

Le gouvernement néerlandais a convaincu ses retraités que les Pays-Bas ont le meilleur système de retraite au monde. Cet honneur doit revenir au Canada.

Merci au Canada et à l'Association nationale des retraités fédéraux d'avoir défendu les retraités fédéraux.

Edmond Roete, météorologue à la retraite
Epe, Pays-Bas



ÉLECTIONS 2019

PROPOS DES CHEFS DE PARTI

Entrevues menées par :

JIM MIDDLEMISS, ELIZABETH THOMPSON, JENNIFER CAMPBELL

Compilation : **GAIL J. COHEN**

À la veille des élections fédérales d'octobre, Sage a communiqué avec tous les chefs des partis fédéraux pour parler des quatre principaux enjeux électoraux des retraités fédéraux. Le chef du NPD Jagmeet Singh, la chef du Parti vert Elizabeth May et le chef du Bloc québécois Yves-François Blanchet nous ont tous accordé des entrevues. Le premier ministre Justin Trudeau et le chef du Parti conservateur Andrew Scheer n'ont fourni que des réponses écrites. Voici une version condensée de leurs réponses.

ASSURANCE-MÉDICAMENTS

Comment votre parti mettra-t-il en œuvre un régime d'assurance-médicaments universel, public, complet, accessible et transférable?

M. TRUDEAU : Dans le budget de 2019, notre gouvernement a pris de premières mesures

clés pour mettre en œuvre un régime national d'assurance-médicaments et rendre les médicaments d'ordonnance plus abordables et plus accessibles pour les gens partout au pays. Nous travaillons à modifier le Règlement sur les médicaments brevetés, les règles qui régissent les prix des médicaments au Canada, pour qu'ils restent abordables.

Nous avons créé l'Agence canadienne des médicaments, qui jette les bases d'un régime national d'assurance-médicaments. Nous sommes également en train d'établir une stratégie nationale sur les médicaments coûteux pour les maladies rares et avons fait des investissements sans précédent pour nous assurer que les familles peuvent se permettre ces traitements indispensables.

M. SCHEER : Nous ne croyons pas que le gouvernement Trudeau mettra un jour en œuvre un régime d'assurance-médicaments. Nous craignons également que le système universel de plusieurs milliards de dollars recommandé par l'ancien ministre de la Santé [de l'Ontario], Eric Hoskins, n'entraîne une réduction des médicaments couverts pour ceux qui ont actuellement des régimes et, en fin de compte, une augmentation de 15 milliards \$ des impôts.

M. SINGH : Notre régime... est un programme universel — couvrant donc tout le monde —, public, à payeur unique et complet... Nous sommes conscients qu'il s'agit d'un investissement parce qu'il nous permettra de réaliser d'importantes économies et nous ne pouvons nous permettre de ne pas le faire. Nous allons nous le permettre grâce à un certain nombre de mesures visant à accroître les revenus. L'une d'entre elles est un impôt de 1 % pour les plus fortunés des 1 % mieux nantis, ceux dont la richesse se chiffre à plus de 20 millions de dollars. Nous avons également examiné la possibilité d'éliminer les échappatoires, ce qui générera des revenus importants, [y compris] des revenus que nous ne recevons pas actuellement de sociétés qui ne donnent pas suite à ce qu'elles sont déjà censées nous devoir, et de sévir contre les paradis fiscaux étrangers. Nous avons modélisé environ 9 milliards \$. Nous affirmons pouvoir y parvenir en un an.

M. BLANCHET : En tant que parti fédéral, nous disons surtout que c'est la décision du Québec qui doit être mise en œuvre, donc si le gouvernement du Québec souhaite maintenir le programme dans son état actuel, la décision doit être prise par l'Assemblée nationale du Québec. Sur le plan légal, il est clair que si des fonds fédéraux doivent être investis dans un tel programme, la portion émanant des contribuables québécois doit être, comme le stipule la Constitution, transférée sans condition au gouvernement du Québec...

M^{me} MAY : Nous allons mettre en œuvre l'assurance-médicaments dans le contexte de la renégociation avec les provinces, pour ne pas aboutir à des soins de santé à deux vitesses ce que nous ne permettrons pas... Nous devons créer une société d'État pour l'achat en gros de médicaments... Nous avons l'intention d'être très prudents et de veiller à ne pas homologuer et enregistrer ou acheter des médicaments qui présentent plus de risques que de bienfaits.

Comment votre parti s'assurera-t-il que les gouvernements fédéral et provinciaux collaborent efficacement à la mise en œuvre d'un régime public universel d'assurance-médicaments?

M. TRUDEAU : Au cours des dernières années, nous avons réalisé des progrès grâce à une solide collaboration fédérale-provinciale.

L'Alliance pancanadienne pharmaceutique, à laquelle notre gouvernement s'est joint aux côtés des provinces et des territoires en 2016, en est un bel exemple. Elle combine le pouvoir d'achat de nombreux régimes publics d'assurance-médicaments du Canada pour leur permettre d'acheter des médicaments en gros. Cela lui donne beaucoup plus de poids dans la négociation des prix avec les fabricants. En fait, l'Alliance a déjà permis aux travailleurs canadiens d'économiser des milliards de dollars.

M. SCHEER : Le Parti conservateur envisage des mesures ciblées, abordables et judicieuses pour aider les Canadiens à avoir les moyens d'acheter leurs médicaments et en aura plus à dire à ce sujet durant la campagne électorale.

M. SINGH : Notre système permet aux gens d'obtenir un diagnostic, mais pas d'être traités. Cela n'a aucun sens. Nous voulons la participation [des provinces]. Nous avons déjà un système en place, le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés, qui s'occupe en grande partie de fixer les prix et de négocier des prix appropriés pour les médicaments. Notre modèle serait semblable.

M. BLANCHET : Lorsque deux administrations différentes sont vraiment complémentaires, elles s'assoient ensemble sur un pied d'égalité et prennent des décisions ensemble. Ce n'est pas le cas ici. Encore une fois, le gouvernement fédéral a l'intention de s'immiscer dans un champ de compétence essentiellement provinciale. Donc, ce que nous disons, c'est que premièrement l'argent devrait être transféré au gouvernement du Québec. Il pourrait toutefois y avoir des discussions au sujet de l'application de ces programmes lorsqu'une personne déménage au Canada de façon permanente ou temporaire, pour s'assurer qu'elle ne perd pas les avantages des deux programmes.

M^{me} MAY : Nous voulons commencer par un nouveau mécanisme de prise de décisions en format consultatif, qui ne nécessite aucun changement constitutionnel. Il s'inspire de ce que nous avons appris de l'Australie. Ils [les politiciens fédéraux, étatiques et municipaux] créent des tables pour la prise de décisions et essayent d'atteindre un consensus. Nous créerions un autre quadrant à la table pour les gouvernements autochtones... On y discuterait de grandes questions, comme celle d'obtenir un consensus sur des plans de collaboration.

REVENU DE RETRAITE/PENSIONS

Que prévoit faire votre parti sur la sécurité du revenu de retraite pour les aînés d'aujourd'hui et des générations futures?

M. TRUDEAU : Sous notre gouvernement, le Canada a conclu une entente visant à améliorer de beaucoup la sécurité de la retraite des Canadiens pour la première fois en plus de 20 ans. Grâce à la bonification du Régime de pensions du Canada, les Canadiens auront jusqu'à 7 000 \$ de plus par année dans leurs poches à la retraite. Nous avons bonifié les prestations de près de 900 000 aînés à faible revenu en augmentant les paiements complémentaires du Supplément de revenu garanti (SRG). Nous avons remis des milliers de dollars dans les poches des aînés canadiens, en rétablissant l'âge de l'admissibilité aux prestations de la Sécurité de la vieillesse et du SRG de 67 à 65 ans. Nous avons également mis en place de nouveaux règlements pour que les aînés canadiens reçoivent les prestations auxquelles ils ont droit de leur ancien employeur.

M. SCHEER : Un gouvernement conservateur s'efforcera de rendre la vie plus abordable pour les Canadiens. Tout d'abord, [en] annulant la taxe carbone du fédéral, qui augmente le coût des produits essentiels de tous les jours comme l'essence, l'épicerie et le chauffage résidentiel, et qui ne réduira pas les émissions de gaz à effet de serre. Notre plan novateur de lutte contre les changements climatiques vise à investir dans les technologies vertes plutôt que d'imposer des taxes. De plus, un gouvernement conservateur supprimera la taxe de vente fédérale sur le chauffage résidentiel et les factures d'énergie. Il s'efforcera également de réduire les facteurs de dissuasion financière pour les aînés qui choisissent de travailler après l'âge traditionnel de la retraite.

M. SINGH : Nous pensons que les gens qui travaillent toute leur vie devraient pouvoir prendre leur retraite dans la dignité et ne pas devoir vivre dans la crainte de perdre leur pension ou d'en être privés. Pour le SRG et la SV, le fait de les combiner et de les automatiser plutôt que d'avoir à présenter une demande distincte est une chose. De nombreuses personnes qui ont besoin du SRG n'en font pas la demande, mais si elles sont admissibles à la SV, les mêmes renseignements devraient permettre au gouvernement fédéral d'évaluer si elles devraient également recevoir le SRG.

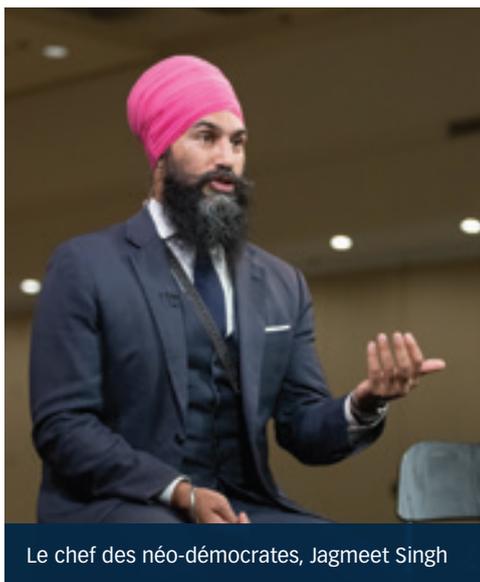
Le chef des libéraux, Justin Trudeau



Photo : Adam Scotti



Le chef des conservateurs, Andrew Scheer



Le chef des néo-démocrates, Jagmeet Singh

M. BLANCHET : Fondamentalement, nous avons toujours voulu que les personnes qui atteignent l'âge de 65 ans soient automatiquement inscrites sur la liste des bénéficiaires de ces fonds, s'il y a lieu, et selon les règles. Nous avons mis cela en œuvre en 2018, mais seulement pour 2018 et par la suite, parce qu'entre 19 et 20 % des Québécois — et le pourcentage est le même pour le Canada — qui devraient être bénéficiaires de ce programme ne le sont pas parce qu'ils ne sont pas sur la liste. C'est là un problème très grave. De même, en cas de décès, le conjoint ou la conjointe devrait recevoir pendant un certain temps la pension de la personne décédée, afin d'assurer une transition équitable...

Les renseignements sur ces personnes devraient être facilement transférés de Revenu Canada à l'organisme chargé d'administrer le programme des pensions.

M^{me} MAY : Nous voulons mettre en place un revenu de substance garanti, ce qui signifie que chaque aîné échappera également à la pauvreté... Nous allons travailler — dans le cadre de ce nouveau mécanisme de prise de décisions en format consultatif — à déterminer le niveau de revenu nécessaire, par exemple au centre-ville de Vancouver par rapport à une collectivité éloignée des Premières nations. Les exigences seront différentes. En ce qui concerne la sécurité des pensions, nous voulons protéger le système [le RPC]. Je veux revoir la stratégie des placements du [RPC]. Nous sommes très préoccupés par le fait que l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada [...] joue sur les marchés et que les placements ne sont pas les plus sûrs. Il a également placé beaucoup d'argent dans les combustibles fossiles. Nous voulons des placements éthiques, et sûrs, pour notre épargne-retraite.

Comment vous assurerez-vous que les employés et les retraités qui ont un régime de retraite à prestations déterminées sont protégés si leur employeur fait faillite? Votre parti s'engagera-t-il à ne pas modifier les

régimes de retraite à prestations déterminées existants à l'avenir si vous êtes en faveur d'une modification des régimes de retraite à prestations cibles?

M. TRUDEAU : L'an dernier, nous avons consulté les Canadiens d'un bout à l'autre du pays... Ce que nous avons appris guide déjà les politiques : au printemps, nous avons adopté des mesures pour rendre les procédures d'insolvabilité plus équitables, plus transparentes et plus accessibles aux retraités et aux travailleurs. Une nouvelle réglementation améliorera également la surveillance des salaires des cadres supérieurs par les entreprises et les tribunaux. Il est essentiel de veiller à ce que le processus d'insolvabilité soit équitable, que toutes les parties y participent de bonne foi et que les dirigeants prennent des décisions dans l'intérêt supérieur des retraités de leur entreprise... Les régimes de retraite à prestations déterminées sont plus sûrs lorsque les entreprises sont solides et prospères.

M. SCHEER : Les cas récents nous préoccupent, par exemple celui de Sears, où des travailleurs retraités ont perdu leur pension durement gagnée en raison de la faillite de leur employeur. Les conservateurs étaient fiers d'appuyer le projet de loi d'initiative parlementaire C-405 [rejeté] du député Erin O'Toole, qui proposait : a) d'accroître la surveillance des régimes de retraite sous

réglementation fédérale; b) de faciliter la recapitalisation des régimes de retraite; et c) de suspendre les primes des cadres dans certains cas de faillite. Nous n'envisageons pas de modifier les régimes de retraite à prestations déterminées.

M. SINGH : Nous voulons modifier les lois sur la faillite et l'insolvabilité et faire en sorte que les pensions reçoivent la priorité absolue... Lorsqu'une entreprise fait faillite et que les pensions [des employés] sont volées [aux employés], nous y mettrions fin en nous assurant que les priorités augmentent. Nous envisageons d'exiger une assurance qui couvre les pensions en cas de faillite ou d'insolvabilité financière. Nous croyons en la protection de la forme la plus solide et la meilleure des pensions, celle d'un régime de retraite à prestations déterminées.

M. BLANCHET : Marilène Gill, notre députée de Manicouagan, a déposé un projet de loi qui aurait fait des caisses de retraite privées des créanciers privilégiés. Ainsi, en cas de faillite, le revenu futur et le fonds pour les anciens employés, ou pour ceux qui atteindront l'âge de la retraite, seraient protégés en premier lieu, avant tout autre créancier de l'entreprise en question.

M^{me} MAY : Nous voulons nous assurer que les personnes qui ont un régime de retraite d'entreprise sont une priorité en cas de faillite ou d'insolvabilité, afin qu'elles aient le statut de créanciers garantis et que leur retraite ne soit pas menacée. C'est assez simple, il suffit d'adopter une loi qui stipule qu'il s'agit de créanciers garantis en faillite. À l'heure actuelle, elles sont tout simplement laissées pour compte. Il n'y a aucune protection. Nous devons défendre les travailleurs, et les gens. C'est un contrat à vie qui compte vraiment, et c'est un petit changement législatif.

STRATÉGIE NATIONALE POUR LES AÎNÉS

Comment votre parti mettra-t-il en œuvre une stratégie nationale pour les aînés qui porte sur l'infrastructure des soins de santé, le soutien aux aidants naturels, les soins à domicile, les soins de longue durée et les collectivités-amies des aînés?

M. TRUDEAU : Notre stratégie nationale en matière de logement... comprend des initiatives spéciales pour les aînés. Nous avons pris des mesures pour investir dans la santé mentale, améliorer les soins à domicile et les soins palliatifs, et pour des projets qui aident les aînés à demeurer actifs dans leur collectivité. Nous lançons une stratégie nationale sur la démence, afin de mieux soutenir les Canadiens qui en sont atteints et leurs familles... Nous avons également créé le Conseil national des aînés, un groupe d'experts et d'intervenants sur les questions touchant les aînés qui conseille la ministre [des Aînés Filomena] Tassi [que nous avons nommée]. À l'heure actuelle, ce Conseil étudie la forme que prendrait une stratégie nationale pour les aînés.

M. SCHEER : Un gouvernement conservateur inclura un ministre des aînés au sein du Cabinet, dès le premier jour, pour s'assurer que les aînés sont écoutés et que leurs préoccupations sont prises en considération lorsque le gouvernement prend des décisions. Pour ce qui est des soins de santé, un gouvernement conservateur continuerait d'augmenter le Transfert canadien en matière de santé et le Transfert canadien en matière de programmes sociaux pour que les provinces puissent compter sur un financement stable et prévisible leur permettant d'investir dans ces importantes priorités.

M. SINGH : Une telle stratégie nationale est une priorité. Notre engagement envers les soins de santé ne se résume pas à un régime d'assurance-médicaments, nous voulons mieux soutenir les soins de longue durée et les soins à domicile qui permettent aux gens de rester plus longtemps à la maison... La stratégie [...] suivrait les principes du respect et de la dignité des gens, c'est-à-dire qu'ils pourraient vivre de façon aussi autonome que possible et chez eux le plus longtemps possible, ce qui doit se traduire par l'assurance-médicaments, les soins à domicile et les soins de longue durée. Cela signifie protéger leur pension et s'assurer que la SV et le SRG sont à un niveau suffisant pour permettre aux gens de vivre dans la dignité.

M. BLANCHET : De nombreux groupes... ont dit clairement que les enjeux des soins de santé, du logement et de la sécurité du revenu

doivent être intégrés à une vision cohérente, afin que tout ce qui complique les choses pour nos aînés puisse être facilement réglé. Une stratégie nationale devrait rendre les choses simples et automatiques. L'État ne devrait pas seulement être responsable de protéger les intérêts de ces personnes contre tout problème ou toute menace extérieure possible. Il faudrait quelqu'un pour les aider, même au sein de l'État et même si c'est contre l'État.

M^{me} MAY : Nous devons penser aux besoins des gens pour qu'ils puissent rester chez eux plus longtemps. Le vieillissement chez soi et une stratégie pour les aînés nécessitent une réflexion créative sur de nombreux aspects. Nous avons besoin d'une stratégie nationale sur la démence. Donc, travailler ensemble et s'assurer qu'elle est holistique... Rien n'aide plus les gens à rester en bonne santé plus longtemps que le contact social, la cohésion sociale et l'appartenance... Nous aimerions trouver des moyens d'encourager les jeunes qui n'ont pas les moyens de se payer une maison ou un loyer à entrer en contact avec des aînés qui ont plus d'espace.

Comment votre parti reconnaîtra-t-il et appuiera-t-il les aidants naturels non rémunérés qui jouent un rôle vital dans nos systèmes de soins de santé?

M. TRUDEAU : Nous avons instauré la Prestation d'assurance-emploi pour aidants naturels, qui permet aux Canadiens de s'absenter plus facilement du travail pour prendre soin d'un membre de leur famille dans le besoin. Nous avons également instauré le crédit canadien pour aidants naturels, qui permettra à plus de familles canadiennes d'obtenir de l'aide financière. Si le membre de votre famille est un vétéran, vous pouvez obtenir encore plus d'aide, par exemple l'allocation de reconnaissance pour aidant verse plus d'argent pour prendre soin des membres de votre famille qui ont été blessés au combat.

M. SCHEER : Notre gouvernement conservateur précédent a reconnu la contribution [des aidants naturels] en instaurant le crédit d'impôt pour aidants familiaux, qui accordait un allègement fiscal aux aidants naturels de tous les types de parents handicapés à charge, dont les époux, les conjoints de fait et les enfants mineurs.

M. SINGH : Nous n'avons pas encore défini la position du parti sur cet élément précis. Nous pourrions fonctionner selon le principe que, effectivement, ils fournissent des soins essentiels. Ces soins ne sont ni reconnus ni valorisés, et nous devons agir pour les reconnaître et les valoriser. Je sais que la Suède a pris des mesures pour indemniser les personnes qui prodiguent des soins, à même le budget du gouvernement fédéral.

M. BLANCHET : C'est un dossier de plus en plus important. Ils doivent être [formés], aidés, reconnus pour ce qu'ils font et, il n'existe pas de solution simple et unique à cela, parce que ce qu'ils devraient légitimement recevoir comme soutien serait relativement très, très coûteux. Cependant, ce n'est pas parce que la facture serait élevée qu'il serait légitime, pour un gouvernement... de ne rien faire...

M^{me} MAY : La prestation de soins non rémunérés est tellement importante. On a certainement réalisé des progrès réels au cours des dernières années, et je félicite les administrations Harper et Trudeau d'avoir augmenté les allègements fiscaux pour les aidants naturels non rémunérés. Le revenu de subsistance garanti sera très utile dans ce cas, parce que les gens subiront moins de stress financier lorsqu'ils devront laisser un emploi... c'est suffisant pour soulager le stress de la perte possible de votre maison.

ENJEUX LIÉS AUX VÉTÉRANS

Que prévoit votre parti pour assurer que les vétérans et leurs proches reçoivent les soins, les outils et le soutien dont ils ont besoin à chaque étape? Cela comprend une sécurité financière et des plans concernant la nouvelle pension à vie.

M. TRUDEAU : Nous avons investi plus de 10 milliards \$ pour que les services et les prestations correspondent à ce qu'ils auraient dû être il y a des années. La pension à vie en est un exemple. Elle offre une sécurité financière à ceux qui en ont le plus besoin, tout en complétant des programmes et des services existants, y compris les Services de réorientation professionnelle, l'allocation pour études et formation, les deux centres d'excellence en TSPT et en douleur chronique, et l'allocation de reconnaissance pour aidant. Nous devons nous assurer d'être là pour nos vétérans au moment où ils quittent l'armée pour la vie civile. C'est pourquoi nous avons investi davantage que les gouvernements précédents dans la transition, l'éducation, l'acquisition de compétences et les soins de santé.

M. SCHEER : Trop souvent, il y a un intervalle entre le moment où un vétéran prend sa retraite des Forces armées canadiennes et celui où il devient admissible aux prestations d'Anciens Combattants Canada. Les libéraux n'ont pas pris de mesures concrètes sur les services de transition. Les conservateurs appuieront

toujours nos vétérans et en auront plus à dire à ce sujet pendant la campagne électorale.

M. SINGH : Nous voulons mettre fin à l'itinérance chez les vétérans; nous aurons donc une stratégie de logement pour nous assurer que tous les vétérans ont accès à un logement abordable. Pour donner à un plus grand nombre de vétérans l'accès à une éducation postsecondaire et à une formation qui leur convient, nous élargirons [les critères de] l'allocation pour études à un plus grand nombre de personnes. Nous aiderons également à soutenir les vétérans et leurs familles en révisant l'allocation pour aidant naturel et en la rendant accessible à un plus grand nombre de personnes. Nous avons pris un engagement qui exigerait que l'argent alloué aux services offerts aux vétérans soit dépensé pour ceux-ci, particulièrement lorsque leur qualité n'atteint pas les niveaux établis par le gouvernement. En ce qui concerne la retraite, nous voulons nous assurer qu'ils touchent une pension qui respecte le travail et les sacrifices qu'ils ont faits pour servir notre pays.

M. BLANCHET : Ce qui me met en colère, c'est quand je vois le gouvernement canadien faire de la politique avec les personnes qui ont combattu, ou qui se sont rendues disponibles pour combattre, pour le pays ou pour leurs proches et après cela... des documents ou des procédures administratives complexes que ces personnes ou leurs familles doivent suivre pour obtenir ce qui leur est dû. Beaucoup d'entre elles se plaignent, certaines allant même devant les tribunaux contre le gouvernement fédéral, parce qu'il y a toujours quelque chose qui les empêche d'obtenir ce qui leur est dû. Elles en ont fait assez pour leur pays pour ne pas devoir s'astreindre à suivre des procédures compliquées et, en fin de compte, ne pas recevoir ce à quoi elles ont droit.

M^{me} MAY : Je veux réunir la communauté militaire et celle des vétérans... dans le cadre d'une série d'assemblées publiques nationales pour qu'ils puissent contribuer à l'élaboration d'une stratégie locale visant à assurer que les vétérans et leurs familles sont bien traités. Cela comprend beaucoup plus de soutien dans les domaines de la santé mentale et du TSPT. Nous mettrons fin aux paiements forfaitaires aux vétérans et rétablirons le versement périodique, comme c'était le cas avant 2006.

La chef des verts, Elizabeth May



La présence de nombreux groupes de vétérans témoigne des difficultés de longue date auxquelles des vétérans ont dû faire face pour obtenir de l'aide de plusieurs gouvernements successifs. Comment votre parti compte-t-il apprendre du passé pour améliorer l'avenir?

M. TRUDEAU : Anciens Combattants Canada (ACC) a subi d'importantes compressions sous le gouvernement précédent. Ces compressions n'ont pas seulement touché les fonctionnaires; elles ont obligé les vétérans à se débrouiller pour trouver les services dont ils ont besoin et y avoir accès. Notre gouvernement fait les choses différemment. Nous sommes à l'écoute... Nous avons réembauché plus de 700 employés qui avaient perdu leur emploi sous Harper, rouvert les neuf bureaux d'ACC et changé la culture de ce ministère pour qu'il dise «oui» lorsque des vétérans demandent de l'aide. Ces changements ont entraîné une augmentation de 60 % des demandes de prestations depuis 2015.

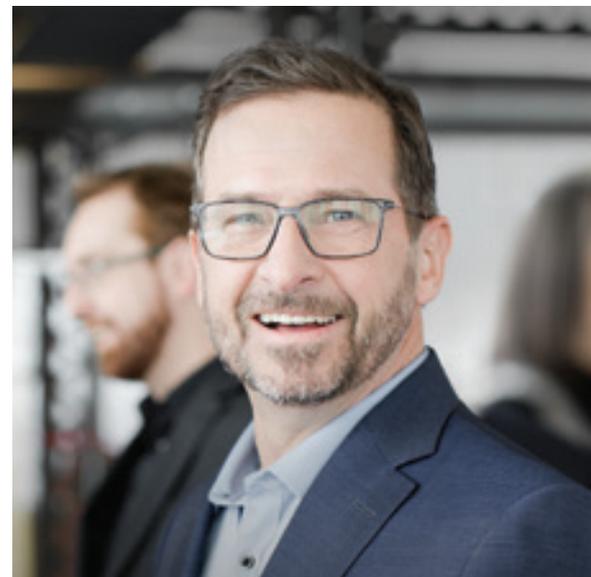
M. SCHEER : Les conservateurs croient que les vétérans doivent être traités avec le respect

qu'ils méritent. Nous étions fiers de présenter à la Chambre des communes un projet de loi que les libéraux ont rejeté et qui aurait enchâssé un pacte militaire entre les vétérans et le gouvernement du Canada. Les conservateurs respecteront le pacte avec les vétérans et maintiendront toujours leur capacité d'obtenir les prestations qui leur sont dues.

M. SINGH : Je pense que nous avons besoin de plus d'actions concrètes et de moins de gestes symboliques. C'est pourquoi il y a tant d'organisations de vétérans, parce que les gens disent qu'ils sont importants, symboliquement, mais sans qu'on leur fournisse les soins dont ils ont besoin. Notre objectif sera de veiller à ce que les gens qui ont tant sacrifié pour nous reçoivent les soins et le soutien qu'ils méritent à juste titre.

M. BLANCHET : Si je devais le dire en un seul mot, ce serait «compassion». Encore une fois, le mot tend à guider ma façon de voir tout ce qui concerne les aînés.

M^{me} MAY : Notre approche consistera à convoquer des groupes de vétérans et une table ronde nationale et à demander aux



Le chef du Bloc québécois, Yves-François Blanchet

vétérans de rendre compte au gouvernement de ce dont ils ont besoin. Nous rétablirons les versements périodiques et travaillerons sur un projet de loi sur les soins de santé immédiatement. Mais il reste encore beaucoup de pain sur la planche... ■



Une nouvelle aide auditive qui bénéficie particulièrement aux retraités

Essayez cette toute nouvelle aide auditive, adaptée au train de vie moderne : ambiophonie complète, longue autonomie, sans effet Larsen !¹

Une nouvelle gamme d'aides auditives a été tout récemment mise à la disposition du public. Elle est déjà en train de révolutionner l'expérience auditive de ses porteurs.

La plupart des aides auditives masquent le bruit de fond en utilisant des micros directionnels qui se focalisent en priorité sur les sons qui vous parviennent du devant. Du coup, c'est un peu comme porter des oreilles pour les oreilles. C'est fini ! Ces nouvelles aides auditives traitent extrêmement rapidement les signaux sonores parvenant de toutes les directions.

Ainsi, elles améliorent grandement votre capacité à entendre et à comprendre ce que les gens disent autour de vous, même dans des environnements bruyants.

En outre, la plupart des aides auditives doivent réduire leur force d'amplification pour éviter l'effet Larsen – mais pas celles-ci ! Ces nouvelles aides auditives tuent dans l'œuf tous les sifflements et crissements atroces, tout en maintenant une force d'amplification intacte.

Jamais il n'a été aussi facile de garder le contact avec votre mode de vie moderne ! Avec ces aides,

vous pouvez passer des appels mains libres avec votre téléphone intelligent, ou écouter de la musique en lecture continue à partir de votre téléphone, de votre stéréo, téléviseur ou autre appareil Bluetooth®. On peut même les commander avec une option de batterie rechargeable lithium-ion.

Oui, le futur de l'audition est là, et il n'a jamais été aussi limpide.

Appelez-nous dès maintenant pour tester ces aides auditives vous-même !

Appelez le **1-855-749-7795** pour prendre un rendez-vous GRATUIT

ou réserver votre rendez-vous en ligne en suivant ce lien : **HearingLife.ca/SAGE-FR**

HearingLife | Partenaires nationaux affiliés



Des tests d'audition gratuits sont offerts pour les adultes à partir de 19 ans. Des frais s'appliquent pour obtenir une copie de votre audiogramme. Les tests pour les enfants sont payants et s'effectuent en des lieux sélectionnés : veuillez nous contacter pour plus d'informations. ¹ <https://www.oticon.ca/hearing-aid-users/hearing-aids/products/opn-s>

Code promotionnel **MAG-RETH-SAGE**

RÉPARER LES TORTS HISTORIQUES

718 anciens militaires,
fonctionnaires et employés de la
GRC ont déposé une demande de
compensation pour la purge LGBT

GAIL J. COHEN



Photo : Mitchel Raphael

Un lundi matin ordinaire de juin 1985, le sergent-chef Wayne Davis a été convoqué dans le bureau de son commandant au quartier général ontarien de la Gendarmerie royale du Canada, à Toronto.

«Ils m'ont simplement convoqué dans les bureaux et m'ont dit : "On vous a vu dans un bar gai la fin de semaine dernière. Pourquoi étiez-vous là?" J'étais fatigué de tout ça, fatigué de cacher mon homosexualité, fatigué de surveiller mes arrières tout le temps. Je n'avais pas d'énergie pour ça. Alors je leur ai dit que j'étais dans un bar gai parce que je suis gai. Et ils m'ont répondu : "Bien, comme notre politique est de ne pas avoir de gais à la GRC, vous pouvez démissionner ou être congédié". Point final.»

À l'époque, M. Davis avait choisi de démissionner pour préserver sa dignité. Il a quitté le bureau et mis un terme à ses 17 ans de carrière à la GRC cet après-midi-là. Contrairement à de nombreux autres membres de la fonction publique et des Forces armées qui ont perdu leur emploi entre les années

1960 et 1990 en raison de leur sexualité ou de leur sexualité présumée, M. Davis explique qu'il n'avait probablement pas été suivi ni fait l'objet d'une enquête, mais qu'il s'est fait prendre lorsque des collègues de la GRC l'ont vu et reconnu alors qu'ils effectuaient une descente de police standard dans les bars de Toronto cette fin de semaine là.

«J'ai toujours voulu croire que ce n'était qu'une discussion à la pause-café qui est remontée jusqu'à mes supérieurs et que, une fois arrivée au sommet de la hiérarchie, ils n'avaient plus d'autre choix. Je frémis à l'idée que l'une de mes connaissances soit arrivée au bureau lundi matin et se soit précipitée pour dire au commandant qu'on m'avait vu dans un bar gai et qu'il valait mieux qu'on se débarrasse de moi. J'aime donc croire à cette histoire, ça m'aide à gérer.»

M. Davis admet que son histoire est on ne peut plus claire. Il faisait partie de l'équipe, puis on l'a mis dehors. Mais des centaines, voire des milliers d'autres membres des Forces armées canadiennes (FAC), de la GRC et de la fonction publique fédérale n'ont pas eu cette chance lorsqu'ils ont été pris dans ce qu'on appelle désormais la purge LGBT (lesbiennes, gais, bisexuels, transgenres).

LA PURGE

Jusqu'au début des années 1990, peu de Canadiens soupçonnaient leur gouvernement de se livrer à une discrimination systématique contre les homosexuels, lesquels étaient considérés par l'appareil de sécurité du gouvernement comme souffrant d'une «faiblesse de caractère» qui les exposait à un risque de chantage de la part d'agents «ennemis». Un reportage publié en 1992 par le journaliste de la Presse canadienne Dean Beeby, à la suite de la publication de documents gouvernementaux explosifs, a montré que la GRC avait, en 1959, «lancé



Les avocats et les membres du recours collectif de la purge LGBT, le jour où le tribunal a approuvé leur règlement en juin 2018.

une gigantesque chasse aux hommes homosexuels» à Ottawa. La «chasse» a forcé de nombreux fonctionnaires à vivre une double vie de peur d'être sanctionnés, licenciés, transférés ou privés de possibilités. La GRC les a surveillés et interrogés — ainsi que leur famille, bien souvent —, dans le but d'obtenir les noms d'autres homosexuels présumés.

Jusqu'à la fin des années 1990, les jeunes hommes et les jeunes femmes des Forces armées canadiennes (FAC) soupçonnés d'homosexualité étaient harcelés, faisaient l'objet d'enquêtes et étaient souvent embarqués de force au milieu de la nuit, branchés à des détecteurs de mensonges et interrogés pendant des jours dans des endroits obscurs par des membres de l'Unité des enquêtes spéciales (UES) de la police militaire. À la suite de ces interrogatoires invasifs et traumatisants, bon nombre d'entre eux — en vertu de l'Ordonnance administrative des Forces canadiennes (OAF) 19-20 intitulée *Homosexualité — Enquêtes sur la déviation sexuelle (Examen médical et mesures à prendre)* — ont été renvoyés des FAC. Avant même d'avoir vraiment commencé, leur carrière et leur vie ont été ruinées.

Pendant des décennies, quelques personnes courageuses ont tenté par elles-mêmes de demander réparation ou d'obtenir des excuses ou des réponses du gouvernement et des militaires, mais en vain.

La première à contester ouvertement son expulsion des forces armées parce qu'elle était

lesbienne a été Barbara Thornborrow. En mai 1977, elle a fait l'objet d'une enquête de l'UES et a reçu un ultimatum lui intimant d'admettre qu'elle était homosexuelle, entraînant *de facto* son expulsion, ou d'accepter de voir un psychiatre. Elle a refusé et a rendu son cas public, notamment en se présentant sur la Colline du Parlement lors des audiences relatives à la *Loi sur les droits de la personne*. Peu de temps après, M^{me} Thornborrow a été congédiée parce qu'elle «ne pouvait être employée avantageusement», une mention inscrite fréquemment sur les documents officiels de démobilisation dans ces cas-là. Un groupe de lesbiennes de la Marine de Terre-Neuve a également été purgé cette année-là. Malgré la publicité entourant ces événements, rien n'a changé.

Martine Roy a été soumise à de multiples interrogatoires humiliants et dégradants de la part de l'UES et a été bercée de faux espoirs pendant des années jusqu'au jour où, en décembre 1984, elle a été convoquée au bureau de la base des FAC Borden, où elle suivait une formation pour devenir adjointe médicale, pour se faire dire qu'elle avait neuf jours pour faire ses valises et s'en aller. On lui a dit qu'elle était une déviante sexuelle et qu'elle était démobilisée pour cause d'homosexualité. M^{me} Roy est rentrée chez elle, au Québec, brisée. Pendant des années, elle a lutté contre la toxicomanie, a suivi une thérapie intensive, a eu de la difficulté à maintenir des relations et a vécu dans un état constant d'anxiété et de peur d'être rejetée au seul motif qu'elle était elle-même.

SURVOL DU RÈGLEMENT DU RECOURS COLLECTIF SUR LA PURGE LGBT

Valeur du règlement : Entre 85 et 145 millions de dollars, selon le type et le nombre de revendications viables.

Nombre final de demandeurs : (pas nécessairement approuvés) 718. La grande majorité d'entre eux appartenaient aux FAC, 78 à la fonction publique et seulement 12 à la GRC.

Détails sur les indemnités :

a. Le montant de l'indemnité versée à la plupart des membres du recours collectif se situera entre 5 000 \$ et 50 000 \$. Les membres du recours collectif qui ont subi des préjudices exceptionnels comme le TSPT ou qui ont été victimes d'agression sexuelle peuvent être admissibles à des montants supplémentaires. Pour indemniser les membres admissibles du recours collectif, le gouvernement versera au moins 50 millions de dollars, jusqu'à concurrence de 110 millions de dollars. L'ancienne juge de la CSC Marie Deschamps se prononcera sur les réclamations pour préjudice exceptionnel.

b. Niveaux d'indemnisation :

NIVEAU	MONTANT DE L'INDEMNITÉ
1 Enquête et/ou sanction — Niveau 1	De 5 000 \$ à 7 500 \$
2 Enquête et/ou sanction — Niveau 2	De 20 000 \$ à 25 000 \$
3 Libération ou congédiement	50 000 \$
Plus, le cas échéant, l'une de ces indemnités :	
4A Préjudice psychologique exceptionnel	Jusqu'à 60 000 \$
4B Préjudice exceptionnel, y compris une agression physique ou sexuelle	Jusqu'à 125 000 \$

— Gail J. Cohen

Todd Ross s'est enrôlé dans la Marine canadienne en décembre 1987, à l'âge de 18 ans, et a servi à bord du NCSM *Saskatchewan* en qualité d'opérateur d'équipement d'informations de combat (Marine). À partir de janvier 1989, il a lui aussi fait l'objet d'une enquête de l'UES. Après 18 mois d'enquête, en sanglotant et branché à un détecteur de mensonges, toujours un peu dans le déni de sa propre sexualité, M. Ross a admis qu'il était gai. Âgé de seulement 21 ans et ne voyant pas d'autre issue, M. Ross a accepté de quitter la marine et a été démobilisé le 20 juin 1990. Traumatisé, honteux et seul, il a ensuite tenté de mettre fin à ses jours.

La campagne de sécurité nationale contre les membres LGBT de la fonction publique s'est assouplie au milieu des années 1980, mais les injustices qui ont mis fin à bon nombre de carrières se sont poursuivies dans l'armée pendant une autre décennie. C'est finalement par l'entremise de Michelle Douglas — une jeune lieutenant prometteuse de l'armée de l'air et la deuxième femme seulement à intégrer l'unité de la police militaire qui, ironiquement, menait les enquêtes relatives à la purge — que les politiques militaires ont finalement été modifiées. Soupçonnée d'être homosexuelle, M^{me} Douglas a été emmenée, comme d'autres, dans un site non militaire pour y être interrogée par deux agents de l'UES. En 1989, après plusieurs jours d'interrogatoires intensifs et de tests polygraphiques, elle a admis qu'elle était lesbienne. Son habilitation de sécurité a alors été révoquée et on l'a forcée à quitter l'armée au motif, encore une fois, qu'elle «ne pouvait être employée avantageusement». Avec l'aide du député Svend Robinson et de l'avocat Clayton Ruby, elle a poursuivi les militaires pour violation de ses droits garantis par la Charte. La veille de son procès devant la Cour fédérale, le gouvernement a conclu un accord avec M^{me} Douglas pour la somme de 100 000 \$. Confrontée à ce procès, l'armée a finalement révoqué en 1992 l'OAFC 19-20, sa politique de bannissement des homosexuels. Plusieurs poursuites similaires ont fait l'objet d'un règlement en toute discrétion l'année suivante. Le gouvernement ne s'est jamais excusé auprès des plaignants et ne leur a jamais proposé de dédommagement quelconque.

En 1992, les gais et lesbiennes avaient de nouveau le droit de servir dans l'armée (quelques années plus tôt, des changements avaient été apportés afin que les soldats LGBT ne puissent pas être renvoyés, mais il leur était

toujours impossible de suivre une formation ou d'obtenir une promotion s'ils restaient), mais de nombreuses années s'écouleront avant qu'ils ne puissent dévoiler leur sexualité sans craindre de représailles.

Après avoir été expulsé de la GRC parce qu'il était homosexuel, M. Davis a poursuivi une longue carrière dans la fonction publique fédérale. Les gens qui l'ont embauché pour la première fois au gouvernement savaient qu'il était homosexuel mais, officiellement, la fonction publique n'avait aucune politique interdisant d'employer des gais et des lesbiennes. Au cours de ses 35 années au service du gouvernement, M. Davis dit n'avoir jamais été harcelé. «C'est peut-être parce que je n'ai jamais travaillé sur le terrain. Le fait que j'étais le patron la plupart du temps a probablement créé une certaine distance... J'étais surtout en position de contrôle, je contrôlais vos ressources humaines ou vos finances.»

D'autres n'ont pas eu cette chance et estiment que les idées reçues quant à leur orientation sexuelle ont mis un frein à leur carrière. L'ancien avocat du ministère de la Justice, Mark Berlin, raconte que bien qu'il ait occupé «de bons emplois, à mon avis... J'ai cru pendant de nombreuses années, et c'est toujours le cas aujourd'hui, que certaines possibilités et certains postes ne m'étaient pas offerts au seul motif que j'étais gai.»

Une ancienne agente de l'Agence des services frontaliers du Canada dans les Maritimes — qui préfère rester anonyme — a été victime de brimades, de mauvais traitements et de harcèlement sexuel de la part de ses collègues et patrons pendant plus de 30 ans. Au début de 2016, son médecin a diagnostiqué un trouble de stress post-traumatique (TSPT) et lui a conseillé de ne pas retourner au travail. Après avoir réalisé qu'elle pourrait partir avec une retraite partielle et qu'elle ne voulait plus évoluer dans cet environnement toxique, elle a pris sa décision : «J'en ai assez. Je vais prendre ma retraite et passer à autre chose. Et c'est ce que j'essaie de faire.» Elle déclare avoir conservé ce poste aussi longtemps parce qu'il y avait très peu de postes bien rémunérés dans la région et qu'elle avait besoin d'argent pour s'occuper de ses parents âgés. Elle n'a jamais «divulgué» son orientation sexuelle, mais cela n'a pas empêché les mauvais traitements et les idées reçues à son endroit, ce qui, à ses yeux, l'a empêchée de progresser dans sa carrière.

LE RECOURS COLLECTIF

Pendant des décennies, des individus et divers groupes ont tenté de demander réparation et d'obtenir des explications et des excuses pour la façon dont ils ont été traités. Malgré un grand nombre d'obstacles et de complications, un recours collectif contre le gouvernement du Canada a finalement été intenté en mars 2017 par Martine Roy, Todd Ross et Alida Satalic, tous trois d'anciens membres des FAC, en qualité de représentants des demandeurs. Les avocats qui ont participé aux négociations ont fait remarquer que le gouvernement Trudeau cherchait déjà à redresser les torts historiques, notamment en modifiant le Code criminel et en annulant d'anciennes condamnations. De plus, le gouvernement fédéral avait mis sur pied un nouveau secrétariat LGBTQ2 au sein du Bureau du Conseil privé et nommé le député Randy Boissonnault au poste de conseiller spécial auprès du premier ministre Justin Trudeau relativement au champ complet des enjeux LGBTQ2, et ce, tout en travaillant sur des excuses officielles pour les discriminations historiques pratiquées par l'État. Ainsi, le recours collectif a été réglé relativement rapidement et a eu des résultats positifs, aussi bien pour les membres du groupe que pour le gouvernement. La Cour fédérale a approuvé le règlement final en juin 2018.

Ce règlement de 145 millions de dollars visant à réparer les torts historiques causés à la communauté LGBT est le plus important au monde. Unique et à dimensions multiples, il pouvait toucher des milliers de fonctionnaires et de membres des FAC et de la GRC victimes de discrimination, persécutés ou congédiés entre 1955 et 1996 en raison de leur orientation sexuelle réelle ou présumée. Le délai de dépôt des demandes est arrivé à échéance en avril 2019. Le nombre final de demandeurs s'est établi à 718. La grande majorité d'entre eux appartenaient aux FAC, 78 à la fonction publique et seulement 12 à la GRC. Les chiffres semblent bas, selon M. Davis, car les premières estimations étaient que la purge a probablement touché environ 9 000 personnes. «Mais beaucoup de gens sont morts du sida ou ont de nouveau caché leur homosexualité et ne suivent pas ces dossiers. Je ne dis pas que nous sommes déçus, mais les chiffres semblent faibles pour 40 ans de discrimination», ajouta-t-il. Le montant de l'indemnisation versée à la plupart des membres du groupe se situera entre 5 000 \$ et 50 000 \$ et, dans les cas les plus flagrants, pourra atteindre 125 000 \$.

Les dossiers sans appel comme celui de M. Davis ont pour la plupart été réglés, mais les demandes plus complexes qui comprenaient des agressions sexuelles ou physiques, ainsi que des préjugés psychologiques, sont toujours en cours d'examen par l'ancienne juge de la Cour suprême du Canada Marie DesChamps. «Je n'ai pas de chiffres précis, mais un pourcentage très élevé de plaignants ont déposé une demande d'indemnité de niveau 3, ce qui signifie qu'ils ont été congédiés ou forcés à démissionner», observe Douglas Elliott, avocat du groupe. «Un pourcentage élevé de plaignants ont déposé une demande d'indemnité de niveau 4, ce qui implique une agression sexuelle ou d'un autre ordre, ou un préjudice psychologique exceptionnel.»

AU-DELÀ DE LA COMPENSATION FINANCIÈRE

Dès le début, les membres du recours collectif avaient besoin que l'injustice qu'ils avaient subie soit reconnue. Des éléments non pécuniaires, comme la formulation d'excuses individuelles, y compris aux familles des victimes de la purge décédées, les modifications aux dossiers d'emploi pour tenir compte du caractère injuste des congédiements, ainsi que des initiatives d'ordre éducatif et commémoratif, faisaient partie intégrante du programme. «Nous voulons que les leçons apprises ne soient pas oubliées», précise M^{me} Roy. De hauts gradés de l'armée, de la GRC et du Conseil privé ont envoyé des lettres d'excuses aux membres du recours collectif. Les militaires et les membres de la GRC recevront également un éloge de la Fierté du Canada, un honneur qui reflète le service qu'ils ont rendu au Canada.

Les volets éducatif et commémoratif sont essentiels et, à ce titre, le Fonds Purge LGBT sans but lucratif a été créé pour superviser la portion de 15 millions de dollars du règlement du recours collectif qui couvrira la construction d'un monument dans la région de la capitale nationale; la création d'une exposition sur les récits des membres du recours collectif au Musée canadien des droits de la personne; la publication des documents historiques non personnels sur la purge; et la formation des employés fédéraux sur la diversité.

Le Fonds compte six administrateurs bénévoles dévoués, dont M. Davis, M^{me} Douglas, M^{me} Roy, M. Ross, M^e Elliott (le seul non-membre du recours) et Diane Pitre, une autre ancienne membre des FAC qui a lutté longtemps et âprement pour obtenir des réponses et demander réparation. Ils ont tous fait de l'excellent travail dans leur communauté et en faveur des droits des LGBTQ.

La mise en œuvre de ces projets doit respecter un échéancier de quelques années seulement, mentionne M^{me} Douglas, qui est sur le point de prendre sa retraite après une longue et fructueuse carrière au ministère de la Justice : «étant donné qu'en ce moment, nous n'avons littéralement aucun personnel rémunéré. Ce sont d'énormes projets à mettre en œuvre. Pour l'instant, nous sommes en train de renforcer nos capacités.» M^{me} Douglas réitère que les projets du Fonds «s'inscrivent dans le cadre de l'exercice de la justice» et qu'ils sont axés sur «la façon d'utiliser au mieux l'argent dont nous disposons pour commémorer et réaliser de grands projets patrimoniaux qui résisteront à l'épreuve du temps et qui rappelleront aux gens cette période de l'histoire canadienne».

Des travaux de moindre envergure ont déjà commencé et s'avèrent personnellement enrichissants pour les membres du conseil d'administration. M. Davis a récemment assisté à une conférence internationale sur les services de police LGBTQ à laquelle participaient des agents de 40 corps policiers de 20 pays. Il s'agissait «tout simplement

LES EXCUSES DU PM QUELQUES RÉFLEXIONS APRÈS 2017

La veille de la présentation des excuses du premier ministre Justin Trudeau le 28 novembre 2017, les avocats des demandeurs ont organisé une réception pour les membres du recours collectif, à l'hôtel Lord Elgin à Ottawa. «Ce fut un événement très émouvant», se souvient l'avocat Douglas Elliott. «La plupart de ces personnes ne s'étaient jamais rencontrées auparavant. Le colonel [à la retraite Michel] Drapeau, qui nous aidait, m'a fait cette remarque : "Je n'ai jamais vu autant de gens brisés" et j'ai mentionné à mon ami Todd Ross qu'on aurait dit que la pièce était pleine de fantômes parce que c'était surtout des femmes... et [les séquelles de] l'épidémie du sida étaient manifestes, parce que bien sûr, pendant toutes ces années, la plupart des employés du gouvernement étaient des hommes. Et pourtant, il y avait surtout des femmes dans cette pièce.»

« Pour l'oppression des communautés lesbiennes, gais, bisexuelles, transgenres, *queers* et bi-spirituelles, nous présentons nos excuses. Au nom du gouvernement, du Parlement et de la population du Canada : nous avons tort. Nous sommes désolés. Et plus jamais nous ne permettrons que ces gestes se produisent.»

— Le premier ministre Justin Trudeau, Chambre des communes, Ottawa, 28 novembre 2017 [texte intégral des excuses : tinyurl.com/lgbt apology]

«[Ce fut] probablement l'expérience la plus touchante de ma vie... Je n'ai pas eu d'excuses. À mon avis, "Ce qui est fait est fait. On passe à autre chose." Mais je peux vous dire que, si vous avez été touché par l'injustice, ces excuses prennent pleinement leur sens... Cela a certainement changé mon opinion sur la raison pour laquelle nous devons présenter des excuses pour des gestes injustement commis dans le passé.»

— Wayne Davis, ancien agent de la GRC

«De toute ma vie, [les] deux seuls endroits où je me suis sentie vraiment acceptées pour qui je suis sans avoir à prétendre ont été [ma nouvelle] église et la Chambre des communes. Je me sentais comme tout le monde, nous étions tous égaux. Je n'ai jamais ressenti cela avant.»

— Ancienne agente de l'Agence des services frontaliers du Canada

«Le plus beau jour de ma vie. Vous savez, quand vous travaillez si dur et qu'ensuite, [vous pensez que des résultats] vont se produire en tout ou en partie et qu'ils se produisent... Ce fut un moment que je n'oublierai jamais, dont je suis très fière. Et je suis très heureuse que [les excuses] ont été présentées par Justin Trudeau et non par Harper ou qui que ce soit d'autre. Cela m'a vraiment aidée à me rétablir et à éliminer cette honte que je ressentais encore... ce sentiment [d'être une] imposteur que j'ai ressenti toute ma vie.»

— Martine Roy, militante pour les droits des LGBTQ2
Ancienne membre des Forces armées canadiennes

de mon premier contact avec la GRC et des organisations policières depuis mon départ il y a 30 ans. C'était très thérapeutique, parce que j'ai été capable de me poser certaines questions, comme Qu'est-ce que je ressens ici? Suis-je en colère? Suis-je contrarié? Puis j'ai réalisé que j'étais nostalgique parce que j'ai été flic... C'était très réconfortant pour moi de savoir que je ne ressentais pas beaucoup de colère et d'amertume.» Il travaille également avec la GRC et formule des commentaires sur sa formation à la diversité relative aux membres LGBTQ. «Cela a été une expérience positive pour moi d'un point de vue personnel», confie-t-il.

Dans son discours d'excuse prononcé en novembre 2017 à la Chambre des communes, le premier ministre a promis de s'attaquer aux lois qui avaient injustement touché la communauté LGBTQ. Un de ces volets a été l'adoption d'une loi sur la radiation des condamnations historiquement injustes et sur la destruction de ces dossiers. L'autre volet était l'abrogation de lois, comme la «loi sur la sodomie» de l'article 159 du Code criminel.

Le projet de loi C-66, qui a créé la procédure de radiation, est entré en vigueur en juin 2018, mais plusieurs membres de

la communauté *queer* le considèrent comme étant «terriblement imparfait». Les anciennes dispositions sur la sodomie et l'indécence grossière ont été incluses, mais d'autres, comme la loi sur les maisons de débauche, souvent utilisée pour cibler les utilisateurs des bains publics, ne l'ont pas été, explique Tom Hooper, qui enseigne dans le cadre du programme sur le droit et la société à l'Université York. «C'est le premier problème. Ils n'ont pas inclus les infractions pour lesquelles des personnes LGBTQ ont été accusées et condamnées. Mais l'autre problème est que le processus de demande est si complexe que je présume que bien des gens ne voient pas l'intérêt de déposer une demande de radiation.» Au cours de l'année qui a suivi l'adoption de la loi, la Commission des libérations conditionnelles du Canada n'a reçu que 17 demandes de radiation, dont six ont été ordonnées, a déclaré à Sage une porte-parole de la Commission. M. Hooper indique que la GRC a laissé entendre lors des audiences parlementaires que jusqu'à 9 000 personnes pourraient être touchées.

Le troisième problème est un détail technique légal, mais crucial. «Le projet de loi ne vise que les personnes qui ont fait l'objet d'une

condamnation et qui ont ensuite été déclarées coupables à la suite de cette condamnation», explique M. Hooper. «Et ce que nous constatons dans la communauté *queer* et notre criminalisation... c'est que la plupart du temps, les gens qui comparaissaient devant les tribunaux recevaient une déclaration de culpabilité, avant d'être plus ou moins absous dans l'énoncé de la condamnation.»

Les premiers efforts visant à abroger les dispositions du Code criminel qui visaient indûment la communauté LGBTQ ont échoué, mais le projet de loi omnibus C-75, qui a reçu la sanction royale en juin dernier, a été bien accueilli. Au départ, il ne comprenait pas tous les articles qui étaient utilisés contre la communauté LGBTQ mais, «à la suite de nos interventions, le Comité de la justice a accepté d'inclure l'abrogation des dispositions sur les maisons de débauche et le vagabondage», déclare M. Hooper, qui ajoute que les partis politiques ont appuyé à l'unanimité la suppression de ces dispositions. «Il s'agissait donc d'une victoire importante pour notre communauté, je pense, le fait que ces anciennes lois aient été abrogées. Et cela ouvre aussi la voie pour qu'elles soient ajoutées au projet de loi sur la radiation.» ■



Arbor Memorial Inc.

Association nationale des retraités fédéraux et Arbor Alliances

En tant que membre de l'Association nationale des retraités fédéraux, vous pouvez maintenant faire un peu plus facilement des plans plus économiques relatifs aux funérailles et au cimetière lorsque vous choisissez Arbor Memorial, la plus importante famille canadienne de fournisseurs d'arrangements.

Économisez 10 % sur les plans relatifs aux funérailles et au cimetière faits d'avance

Économies de **10%***

Économisez 5 % sur les plans relatifs aux funérailles et au cimetière faits au moment du décès.

Économies de **5%†**

PLUS! Registre familial de planification^{MC} de la succession GRATUIT

Pour planifier d'avance vos arrangements relatifs aux funérailles et au cimetière, composez le 1-877-301-8066 ou rendez-vous à ArborAlliances.ca dès aujourd'hui



Alliances
par Arbor Memorial



Association nationale des retraités fédéraux
PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ

* Rabais de 10 % sur les derniers arrangements planifiés à l'avance, à l'exclusion des cryptes, qui sont assorties d'un rabais de 5 % si elles sont achetées à l'avance.

† Pour les achats effectués en Ontario : rabais de 4 % sur les lotissements funéraires, les niches et les autres droits d'inhumation, à l'exclusion des cryptes hors terre. Rabais de 10 % sur tous les autres produits et services de cimetière.

PRÉTIRAGE
15 oct. 2019
GAGNEZ une carte
Visa prépayée de 500 \$
gracieuseté de SimplyConnect

MÉGA CAMPAGNE DE RECRUTEMENT

VOTRE CHANCE DE GAGNER GROS

Référez un membre à Retraités fédéraux,
pour courir la chance de gagner



COMMENT PARTICIPER

Postez la carte de référence qui se trouve dans ce magazine, communiquez avec le bureau national de Retraités fédéraux, au 1-855-304-4700, ou allez à retraitesfederaux.mcr

NOUVEAUX MEMBRES

Épargnez 25 %, avec l'option de paiement par RCS. Détails : retraitesfederaux.ca

Pour prendre connaissance du règlement du concours et d'autres détails importants, visitez retraitesfederaux.mcr

AUCUN ACHAT NÉCESSAIRE. Concours ouvert du 1^{er} septembre 2019 au 15 décembre 2019 aux résidents canadiens qui sont membres en règle de l'Association nationale des retraités fédéraux. Les chances de gagner dépendent du nombre de bulletins de participation admissibles reçus. Question d'habileté mathématique obligatoire. Il n'y a pas de limite au nombre de bulletins de participation ou de cartes-cadeaux que vous pouvez obtenir, alors référez des membres potentiels sans tarder et souvent! Les références qui mènent à un abonnement à notre bulletin électronique sont également admissibles à une carte-cadeau et à un bulletin de participation (prix secondaires seulement). Avant de commencer à recruter, veuillez consulter le règlement complet du concours à retraitesfederaux.ca/mcr/.

Pour référer une personne par téléphone ou avoir plus de renseignements sur le concours, composez le 1-855-304-4700, poste 300.

Toutes les références doivent être admissibles à l'adhésion et vérifiées par l'équipe de recrutement et des services aux membres de Retraités fédéraux



Association nationale
des retraités fédéraux | National Association
of Federal Retirees

RETRAITÉS, MAIS PAS DÉSCOÛVRÉS

Barbara et Clarence Nepinak se consacrent à promouvoir et à préserver la culture autochtone au pays et à l'étranger



Photo : Aaron Cohen/Musée canadien pour les droits de la personne

JIM TIMLICK

Comme beaucoup de retraités, Barbara et Clarence Nepinak se retrouvent plus occupés maintenant que lorsqu'ils travaillaient encore à plein temps.

Tous deux membres de la Première Nation Pine Creek, ils siègent à plusieurs comités et conseils consultatifs pour des organismes communautaires comme la Manitoba Association of Native Languages, le Conseil consultatif autochtone permanent du Musée canadien pour les droits de la personne, le Healthy Aboriginal Network — un organisme de Vancouver œuvrant pour la promotion de la santé chez les Autochtones —, le Conseil consultatif des aînés de l'Université de Winnipeg, et le Programme d'adaptation aux changements climatiques, une initiative fédérale visant à encourager les collectivités autochtones et nordiques à devenir des chefs de file en évaluation et élaboration de stratégies pour combattre les effets du changement climatique.

Les Nepinak ont également contribué à lancer plusieurs projets de promotion et de préservation de la culture autochtone au Canada, ainsi que dans des pays aussi lointains que le Brésil, Taïwan, la Malaisie, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Chili. C'est pourquoi, même s'ils sont à la retraite, ils s'ennuient rarement. «Oui, c'est le moins qu'on puisse dire», s'esclaffe M^{me} Nepinak, durant un rare moment de calme au domicile du couple à Winnipeg.

Le 18 juillet, le couple faisait partie des 12 Manitobains qui se sont vus décerner l'Ordre du Manitoba, la plus haute distinction de la province. L'Ordre du Manitoba reconnaît les personnes qui ont fait preuve d'excellence et dont les réalisations ont enrichi le bien-être social, culturel ou économique de la province et de ses résidents.

Avant de prendre leur retraite, les Nepinak ont tous les deux fait carrière dans la fonction publique fédérale. Avant de prendre sa retraite il y a 13 ans,

M^{me} Nepinak a surtout travaillé dans le secteur des ressources humaines dans plusieurs ministères pendant 35 ans, dont Transports Canada. M. Nepinak a été gestionnaire de programmes à Santé Canada pendant 27 ans avant de mettre fin à ses activités professionnelles il y a 10 ans.

Tous les deux affirment que leur carrière à la fonction publique fédérale les a motivés à contribuer au mieux-être de la collectivité. Lors de ses déplacements professionnels dans de nombreuses communautés des Premières Nations partout dans la province, M. Nepinak a constaté les besoins impérieux des Autochtones. Quant à M^{me} Nepinak, elle a vu de ses propres yeux les difficultés de la plupart des Autochtones à percer le marché du travail et est devenue ardente défenseuse de l'équité en matière d'emploi.

L'une des réalisations dont ils sont le plus fiers est leur enseignement de l'ojibwé aux jeunes dans le cadre du programme de langues autochtones de travail de la division scolaire de Seven Oaks. «Il était tellement gratifiant de voir la joie des enfants lorsqu'ils savaient dire quelques mots en ojibwé», se souvient M^{me} Nepinak, avant d'ajouter qu'il n'est pas rare que d'anciens élèves rencontrés lors d'événements publics viennent les remercier.

M^{me} Nepinak a assuré les fonctions d'aînée et de conseillère culturelle auprès de nombreux comités et conseils consultatifs. Outre son travail au Musée canadien pour les droits de la personne, elle siège également au conseil d'administration de la Fondation de la Fourche et au conseil d'administration national pour le Conseil des ressources humaines du secteur culturel à Ottawa.

M. Nepinak siège à plusieurs conseils et comités locaux, dont le conseil d'administration de la St. James Historical Society. De plus, il a contribué à l'élaboration d'une présentation orale utilisée lors de la visite pédestre du site historique national de La Fourche. Pendant l'été, les Nepinak y dirigent des visites guidées qui attirent parfois plus de 70 personnes. «C'est presque intimidant», mentionne M. Nepinak, au sujet de leur popularité.

Les Nepinak sont bien connus de bon nombre des visiteurs de La Fourche, un endroit de rencontre historique parmi les sites les plus visités de Winnipeg. Depuis 20 ans, ils y érigent un tipi chaque hiver et invitent les gens à venir partager de la banique autour d'un feu de camp. Vingt ans plus tard, ils reçoivent maintenant la visite des enfants et petits-enfants de leurs premiers invités.

Aussi occupés qu'ils soient actuellement, les Nepinak ne ralentiront pas de sitôt. Tous deux s'entendent pour dire qu'ils retirent beaucoup plus de bienfaits de leurs activités de bénévolat que ce qu'ils y investissent. «Quand les gens font appel à nous, nous nous efforçons toujours de répondre à leurs besoins», explique M^{me} Nepinak. «Tout simplement, nous désirons nous impliquer et aider les gens dans la mesure du possible». ■

LE BÉNÉVOLAT, *une deuxième carrière*

Pierre Cousineau estime que c'est sa façon de redonner à la collectivité

MARK CARDWELL

Pierre Cousineau affirme qu'il a aimé sa carrière de 32 ans comme haut fonctionnaire au gouvernement fédéral, à Ottawa. Il a toutefois adoré mettre à profit les compétences en gestion qu'il a perfectionnées au fil de ces années pour les nombreux groupes de bénévoles auxquels il participe depuis qu'il a pris sa retraite en 1994.

«Le bénévolat est ma façon de redonner à la collectivité», dit M. Cousineau, membre et bénévole de la Section de Québec de l'Association nationale des retraités fédéraux, également ardent défenseur et conseiller bénévole sur les enjeux touchant les aînés dans la belle province.

Il a récemment mis fin à des mandats de nombreuses années à titre de président de la Table de concertation des aînés et retraités de l'Outaouais (TCARO), un forum régional de sensibilisation et d'appui aux enjeux concernant les aînés au Québec et de vice-président de la Conférence des Tables régionales de concertation des aînés du Québec.

Le bénévolat effectué par M. Cousineau auprès de ces groupes et d'autres regroupements lui a valu l'un des trois prix de reconnaissance des bénévoles de Retraités fédéraux l'année dernière. À bien des égards, ce prix a bouclé la boucle de sa vie. Né et élevé au centre-ville de Hull, près des bars bruyants qui ont fait la renommée de la ville dans les années d'après-guerre, il a fait ses études secondaires et universitaires à Ottawa, où il a étudié le commerce pendant trois ans à l'Université d'Ottawa, mais en y mettant fin avant d'obtenir son diplôme.

Après un court passage chez Household Finance à Montréal, son seul emploi à l'extérieur de la région de la capitale nationale, Pierre est retourné dans la région d'Ottawa où il a par la suite obtenu un emploi auprès du Service de la comptabilité du Centre national des Arts. «Je me suis joint à l'organisme quelques années après son ouverture», évoque M. Cousineau, au sujet de son premier poste dans la fonction publique fédérale. «Plusieurs employés étaient partis travailler pour les Jeux olympiques de Montréal, alors ils en embauchaient de nouveaux.»

Au cours des années qui ont suivi, M. Cousineau a occupé des postes de gestion de plus en plus élevés au sein du gouvernement fédéral à Ottawa, en particulier auprès de l'ancien ministère de la Santé et du Bien-être social et à la Commission canadienne des droits de la personne, d'où il a pris sa retraite.

Les postes qu'il a occupés au ministère de la Santé et du Bien-être social ont compris ceux de chef de cabinet du sous-ministre adjoint de la Direction des services médicaux, laquelle supervise le travail d'environ 40 médecins canadiens qui travaillaient dans des ambassades partout dans le monde (un poste qui l'a obligé à collaborer de près avec les Affaires extérieures) et de directeur des services administratifs. «J'étais un agent administratif, en quelque sorte», précise M. Cousineau. «Toutes les personnes concernées par le personnel, les finances et la comptabilité d'exercice relevaient de moi.»

Avant même qu'il n'accepte une prime de départ à la retraite sous le gouvernement libéral austère du premier ministre Jean Chrétien, M. Cousineau donnait déjà de son temps à des causes bénévoles. Il a commencé par aider à planifier et à organiser des excursions de camping d'été avec les scouts, auxquels son défunt fils Alain-Patrice s'est joint quand il était enfant.



Pierre Cousineau

Des années plus tard, lorsque sa mère, alors veuve, a contracté l'Alzheimer — une maladie dont elle a souffert pendant 10 longues années —, il est devenu un membre actif de la Société Alzheimer dans la région de l'Outaouais, au Québec.

Au cours de la même période, il s'est joint à la section régionale de l'Association des syndicats de copropriétés du Québec, dont il est devenu plus tard le président, où il a contribué à améliorer les conditions contractuelles des frais de copropriété.

Il a également fait une entrée marquante dans la Section de l'Outaouais de l'Association. «J'ai assisté à l'assemblée générale annuelle et il y a eu un appel dans la salle pour des bénévoles pour le conseil d'administration — sinon la section allait cesser ses activités», raconte M. Cousineau. «J'ai quitté ma première assemblée en tant que vice-président élu.»

Après avoir siégé près de 10 ans au conseil d'administration de l'Outaouais, dont les cinq dernières à titre de président, M. Cousineau a récemment quitté ce poste de direction ainsi que d'autres auprès d'autres groupes régionaux et provinciaux d'aînés.

Grand collectionneur de timbres et partisan à vie de l'équipe de hockey sur glace junior majeure des Olympiques de Gatineau (anciennement Hull), il a été honoré l'an dernier au centre de la patinoire pour avoir été détenteur d'un abonnement pendant 44 années consécutives. Aujourd'hui âgé de 76 ans, il dit vouloir passer plus de temps avec Lise, sa conjointe depuis 55 ans.

«Je continuerai à faire du bénévolat, ce que j'aime beaucoup», déclare M. Cousineau. «Le bénévolat a été comme une deuxième carrière pour moi. Mais celle-là, elle venait du cœur.» ■

DÉFENSE DES INTÉRÊTS EN ACTION

RETRAITÉS FÉDÉRAUX EST POLITISÉ

(et cela est bien)



CANDACE JAZVAC

Les élections sont une période passionnante. Des pancartes colorées fleurissent sur les pelouses et le long des autoroutes partout au pays, nos boîtes aux lettres débordent de documents bourrés de promesses électorales, les nouvelles quotidiennes sont dominées par les échanges acerbes entre les chefs de parti et les candidats, et, parfois, un véritable scandale juteux se présente. La scène politique roule à un rythme soutenu dans le meilleur des cas, mais les choses avancent à une vitesse astronomique pendant les précieuses semaines qui s'écoulent entre le déclenchement officiel des élections et le jour du scrutin.

L'exaltation et le suspense font ressortir ce qu'il y a de meilleur et de pire en beaucoup d'entre nous. Et, en ce règne d'Internet et des médias sociaux, les émotions sont vives et il peut être tentant d'assimiler une différence d'opinions à une différence d'allégeance politique.

L'Association nationale des retraités fédéraux est, et a toujours été, une organisation farouchement impartiale. Nous n'appuyons pas le vote pour un candidat ou un parti plutôt qu'un autre. Cependant, nous défendons fermement les intérêts de nos membres et de tous les aînés canadiens. Nous appuyons les politiques valables, quelle qu'en soit la source, et nous exerçons des pressions sur ceux qui proposent des politiques faibles pour qu'ils les améliorent en posant des questions difficiles et en obtenant le soutien de la base pour nos priorités.

Notre travail est intrinsèquement politique, particulièrement en raison de l'administration unique des pensions et des prestations de nos membres. Il est essentiel que nous nous efforcions d'informer les députés et les candidats de toutes les allégeances politiques des besoins de nos membres, car ce sont eux qui pourraient bien être les décideurs qui supervisent ces programmes. De la même façon qu'un travailleur social peut revendiquer un changement systémique pour combler les lacunes des programmes qui touchent un client dans le besoin, nous devons cibler les parlementaires actuels et potentiels qui sont en mesure d'apporter des changements législatifs importants qui pourraient toucher nos membres.

La politique partisane est un animal tout à fait différent. Les organisations partisans cherchent à défendre et à promouvoir la position d'un parti ou d'un candidat unique, sans égard à son mérite dans certains cas. Les partis politiques, en plus de mettre sur pied des programmes qui expriment leur vision du pays, ont pour mission de gagner. Parfois, la position idéologique du parti et les classements dans les sondages peuvent avoir un plus grand impact sur les programmes que la recherche et les données.

À l'occasion, nos priorités et nos revendications s'aligneront sur celles d'un ou de plusieurs partis politiques — et c'est une bonne chose. Cela signifie que nous avons fait notre travail en sensibilisant les bonnes personnes à nos priorités. Nous avons créé une vague d'appui à nos priorités qui les rend non seulement importantes pour le programme de leur parti, mais peut-être même essentielles.

Notre objectif est de promouvoir les politiques valables qui s'appuient sur des recherches approfondies et les meilleures données disponibles, et que ce soit ce qui guide les programmes des candidats et des députés sortants — et non l'inverse.

Néanmoins, nous sommes tous des animaux politiques, avec nos propres opinions et notre propre vision du monde. Ce qu'une personne croit être une excellente politique peut ne pas l'être aux yeux d'une autre. Nous avons tous nos propres opinions et croyances, et cela est bien, aussi. Elles nous obligent à examiner nos points de vue et à mieux comprendre ceux des autres. Avec 176 000 membres d'un océan à l'autre, il va sans dire que les opinions peuvent diverger.

Cependant, nous définissons toujours nos priorités et nos positions en tenant compte de nos membres et de leurs besoins. À l'aide de recherches fiables et des meilleures données et compétences disponibles, et en consultation avec notre conseil d'administration élu, nous visons à définir et à soutenir des positions et des initiatives qui seront bénéfiques pour nos membres. Nous encourageons la rétroaction et la critique, et nous sommes toujours à la recherche de meilleures façons de représenter nos membres.

Ainsi, alors que nous nous approchons des élections fédérales de cet automne avec tout le battage médiatique et le stress que

cela implique, nous le faisons avec vous et en mettant vos besoins à l'avant-plan. Notre Association mène depuis 56 ans des campagnes de défense des intérêts vigoureuses et intelligentes qui visent à protéger les pensions et les prestations durement gagnées de nos membres contre les changements qui les menacent et à appuyer les politiques valables qui améliorent la vie de tous les Canadiens à la retraite. La présente campagne n'échappe pas à la règle. En fait, nous nous attendons à ce qu'elle soit notre meilleure à ce jour.

Lors de cette élection, nous comptons sur des membres comme vous pour donner un élan à notre campagne. Pour plus de renseignements, jetez un coup d'œil au dépliant se trouvant au milieu de cette édition de Sage. Comme toujours, n'hésitez pas à communiquer avec defensedesinterets@retraitesfederaux.ca avec vos questions ou pour savoir comment vous impliquer davantage. ■

Candace Jazvac est la coordonnatrice de la défense des intérêts de l'Association nationale des retraités fédéraux.

Les 10 derniers portefeuilles diversifiés qui ont été transférés à Tradex ont réalisé une économie d'entre 18 et 46 %!

une moyenne
de 35 %
d'économies

TRADEX PORTEFEUILLES PERSONNALISÉS À FAIBLE COÛT

Fondé par fonctionnaires en
avril 1960 et exclusivement pour
les fonctionnaires et leur familles

En quoi Tradex est-il
différent?

- Sans but lucratif
- Conseillers salariés
- Sélection impartiale et personnalisée d'investissement individuel

Contactez-nous aujourd'hui pour une revue **GRATUITE, SANS OBLIGATION** et voyez combien vous pouvez économiser!

Tradex depuis 1960
mutual funds for the public service
fonds mutuels pour fonctionnaires

Services aux concessionnaires en ON, QC et C.-B. seulement

Gestion Tradex Inc.
85 rue Albert, bureau 1600, Ottawa, ON K1P 6A4
www.tradex.ca | info@tradex.ca | 613-233-3394



Des commissions, des commissions de suivi, des honoraires de gestion et autres frais peuvent être associés aux fonds communs de placement. Veuillez lire le prospectus avant de faire un placement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur change souvent, et la performance passée peut ne pas se répéter.

LE COIN DES VÉTÉRANS

Améliorer le bien-être des vétérans et de leurs familles

PATRICK IMBEAU

Les vétérans éprouvent depuis longtemps des difficultés à obtenir de l'aide auprès de plusieurs gouvernements successifs, en particulier pour obtenir le soutien dont ils ont besoin pour jouir d'une qualité de vie acceptable après le service. Pendant ces élections, Retraités fédéraux se concentrera sur trois défis que le prochain gouvernement devra relever pour bien appuyer les vétérans.

Premièrement, les futurs gouvernements devraient s'efforcer de simplifier et de clarifier les programmes et l'accès à ceux-ci. La complexité des programmes peut faire obstacle à l'obtention du soutien et des possibilités dont les vétérans et leurs familles ont besoin pour s'épanouir durant leur vie après le service.

Par exemple, la transition à la vie civile est un changement majeur pouvant être particulièrement difficile pour ceux qui sont malades, blessés ou ont subi un traumatisme. Le transfert au système médical civil est souvent marqué par la difficulté de trouver des médecins de famille, de longues attentes et des dossiers médicaux incomplets ou manquants. Ces difficultés peuvent signifier que les vétérans malades ou blessés n'ont pas accès aux avantages et aux services financiers, de santé et d'un autre ordre offerts par Anciens Combattants Canada.

Le service militaire et ses réalités, dont les déménagements, ont également une incidence directe sur les familles. Il est

important que ceux qui prodiguent des soins et du soutien aux vétérans malades ou blessés aient également accès à des outils et à du soutien. Les futurs gouvernements devraient miser sur l'excellent travail entrepris par le nouveau Groupe de transition des Forces armées canadiennes, en collaboration avec Anciens Combattants Canada. Ce groupe s'efforce de rendre la transition transparente, de la continuité des soins médicaux et du transfert des dossiers à des programmes coordonnés, en passant par un processus de demande clair, de même que de l'aide pour franchir chaque étape.

Deuxièmement, le prochain gouvernement doit garantir aux vétérans une communication et un soutien efficaces, afin de rétablir la confiance. Il est essentiel de regagner cette confiance. Qu'ils soient forcés de poursuivre leur propre gouvernement en justice pour obtenir des prestations méritées ou — dans le cas des vétérans — doivent guérir d'un traumatisme sexuel lié au service militaire, certains vétérans d'aujourd'hui ressentent une perte de confiance dans la chaîne de commandement et dans notre gouvernement. Les nombreux changements apportés au ministre des Anciens Combattants au cours des dernières années, l'absence de changements de politiques bien définis et clairement communiqués, ainsi que les erreurs de calcul des paiements aggravent ce manque de confiance dans le système, dont les vétérans dépendent.

Le gouvernement ne peut agir seul : la communication horizontale entre les ministères et les organismes gouvernementaux au service des vétérans et leurs familles est essentielle pour améliorer l'accès à l'information et aux ressources. Les fournisseurs de services nationaux, les organismes sans but lucratif et les organismes communautaires sont prêts.

Photo : Expert Infantry/Flickr



Opération Restore Hope de 2006 en Somalie.

Enfin, les femmes militaires et les vétérans relèvent des défis supplémentaires. À l'heure actuelle, les femmes représentent environ 16 % des militaires, mais on vise un pourcentage de 25 % d'ici 2025. Et pourtant, certains aspects des systèmes pour militaires et pour vétérans ne tiennent pas compte des sexospécificités et présentent des préjugés systémiques, sans oublier des lacunes en matière de recherche. C'est pourquoi Retraités fédéraux revendique des soins et des prestations équitables pour tous les vétérans. Les femmes militaires et les vétérans doivent relever des défis uniques qui doivent être résolus, d'autant plus que le gouvernement a indiqué son intention d'augmenter le pourcentage de femmes dans l'armée.

Les vétérans ont servi le Canada et étaient prêts à risquer leur vie pour le faire. Il revient maintenant au Canada d'appuyer les vétérans des Forces armées canadiennes et de la Gendarmerie royale du Canada, et de veiller à ce qu'eux et leurs familles jouissent du bien-être, des soins et des prestations qu'ils méritent. ■

Patrick Imbeau est agent des politiques et de la défense des intérêts à l'Association nationale des retraités fédéraux.

Élections 2019

#QuelleEstVotrePriorité?

Les aînés représentent le groupe démographique connaissant la croissance la plus rapide et le prochain gouvernement a un rôle important à jouer dans l'adaptation des politiques et des systèmes publics aux besoins de la population grandissante des aînés d'aujourd'hui et dans la planification concrète de nos politiques et systèmes pour les aînés de demain. L'Association nationale des retraités fédéraux mène une campagne pour s'assurer que ces questions sont au cœur du programme politique.

Pour ces élections, l'Association s'est donné quatre priorités principales : la sécurité du revenu de retraite; une stratégie nationale pour les aînés; le soutien aux vétérans et à leurs familles; et l'assurance-médicaments.



AUGMENTER LA SÉCURITÉ DU REVENU DE RETRAITE

Les Canadiens méritent une retraite sûre et digne, avec une source de revenus garantie et suffisante.



METTRE EN ŒUVRE UNE STRATÉGIE NATIONALE POUR LES AÎNÉS

Le Canada a besoin d'une stratégie nationale pour les aînés qui optimise la santé, la participation et la sécurité, pour que tous les Canadiens vieillissent dans la dignité.



AMÉLIORER LE BIEN-ÊTRE DES VÉTÉRANS ET DE LEURS FAMILLES

Les vétérans ont servi le Canada et étaient prêts à risquer leur vie pour le faire. Il revient maintenant au Canada d'appuyer les vétérans des Forces armées canadiennes (FAC) et de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), et de veiller à ce qu'eux et leurs familles obtiennent le bien-être, les soins et les prestations qu'ils méritent.



DONNER PRIORITÉ À L'ASSURANCE-MÉDICAMENTS

Tous les Canadiens devraient avoir accès aux médicaments dont ils ont besoin. Un régime national d'assurance-médicaments universel, public, complet, accessible et transférable réduirait les coûts et produirait une population en meilleure santé. Cela permettrait également de mieux contrôler les médicaments et de réduire le fardeau des autres composantes du système de soins de santé.

PARTICIPEREZ-VOUS?

Ce dépliant de campagne comprend les outils nécessaires pour que vous participiez à ces élections :

- Des renseignements sur les quatre enjeux
- Votre profil de défense des intérêts
- Des questions à poser aux candidats
- Un formulaire pour obtenir l'appui de vos amis et de votre famille



Association nationale
des retraités fédéraux

National Association
of Federal Retirees

Retirez le dépliant central et vous voilà prêt! **Des questions? Envoyez-nous un courriel, à defensedesinterets@retraitesfederaux.ca**



AUGMENTER LA SÉCURITÉ DU REVENU DE RETRAITE

Statistique Canada estime qu'environ 600 000 aînés canadiens vivent dans la pauvreté. Même si les augmentations récentes du Régime de pensions du Canada, du Programme de la sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti constituent un pas dans la bonne direction, il reste beaucoup à faire.

Le taux de personnes couvertes par un régime de retraite à prestations déterminées (PD) continue de diminuer partout au pays, passant de 70 % en 2005 à 42 % en 2015. Lorsqu'ils sont bien gérés, les régimes de retraite à PD sont le meilleur moyen d'assurer la sécurité du revenu de retraite. Ils permettent aussi aux Canadiens de continuer à contribuer grandement aux économies et aux collectivités locales et nationales. Jusqu'à 80 % du montant des pensions dépensées proviennent du rendement d'investissements qui réintègrent les économies locales.

Questions pour les candidats

- Que prévoit faire votre parti sur la sécurité du revenu de retraite pour les aînés d'aujourd'hui et des générations futures?
- Comment vous assurerez-vous que les employés et les retraités qui ont un régime de retraite à prestations déterminées (PD) sont protégés si leur employeur fait faillite?
- Comment votre parti appuiera-t-il les régimes de retraite à prestations déterminées?
- En 2016, le gouvernement fédéral a déposé le projet de loi C-27, qui permettrait aux employeurs de réduire les prestations de retraite déterminées accumulées ou acquises. Quelle est la position de votre parti sur ce projet de loi et cette approche?

METTRE EN ŒUVRE UNE STRATÉGIE NATIONALE POUR LES AÎNÉS

Les Canadiens âgés constituent le segment de notre population qui croît le plus rapidement, mais les lacunes en matière de politiques et de soins de santé créent des obstacles à leur autonomie et au rôle essentiel qu'ils jouent au sein des collectivités et d'économies saines et dynamiques. En nous attaquant à ces enjeux séparément, nous n'obtiendrons pas les résultats dont nous avons besoin. Une stratégie nationale coordonnée pour les aînés, dotée d'un financement dédié et d'objectifs responsables, nous permettra de répondre aux besoins changeants des aînés.

Questions pour les candidats

- Comment votre parti mettra-t-il en œuvre une stratégie nationale pour les aînés qui porte sur l'infrastructure des soins de santé, le soutien aux aidants naturels, les soins à domicile, les soins de longue durée et les collectivités-amies des aînés?
- Comment votre parti veillera-t-il à ce que des options de soins à domicile, communautaires et de longue durée de qualité, sécuritaires et adéquatement financées soient disponibles pour répondre aux besoins de notre population vieillissante?
- Que fera votre parti pour établir des normes nationales en matière de soins à domicile et de soins de longue durée?
- Comment votre parti reconnaîtra-t-il et appuiera-t-il les aidants naturels non rémunérés qui jouent un rôle vital dans nos systèmes de soins de santé?
- Comment votre parti appuiera-t-il les professionnels de la santé et du soutien personnel afin de mieux répondre au besoin croissant d'expertise en gériatrie au Canada?

AMÉLIORER LE BIEN-ÊTRE DES VÉTÉRANS ET DE LEURS FAMILLES

Les vétérans ont de la difficulté à obtenir une qualité de vie acceptable après le service. La transition à la vie civile peut être particulièrement complexe pour ceux qui sont malades, blessés ou ont subi un traumatisme. De plus, de nombreuses réalités du service militaire touchent les familles et les proches.

Il est essentiel de rétablir la confiance des vétérans. Pour les vétérans forcés de poursuivre leur propre gouvernement en justice pour obtenir des avantages mérités ou pour guérir d'un traumatisme sexuel militaire, la perte de confiance dans la chaîne de commandement et dans notre gouvernement n'est que trop réelle.

Les femmes militaires et les vétéranes relèvent des défis supplémentaires. Elles représentent environ 16 % des militaires, mais on vise un pourcentage de 25 % d'ici 2025. Et pourtant, certains aspects des systèmes pour militaires et pour vétérans ne tiennent pas compte des sexospécificités et présentent des préjugés systémiques, sans oublier des lacunes en matière de recherche.

Questions pour les candidats

- Que prévoit votre parti pour assurer que les vétérans et leurs proches reçoivent les soins, les outils et le soutien dont ils ont besoin à chaque étape de leur cheminement?
- Comment votre parti s'assurera-t-il que les vétérans malades ou blessés et leurs aidants naturels peuvent jouir d'un bien-être financier, physique, émotionnel et social?
- Comment votre parti va-t-il tendre la main à certains des vétérans les plus vulnérables, comme ceux qui ont perdu confiance dans le gouvernement?
- Comment votre parti s'assurera-t-il que le Canada répond aux besoins particuliers des femmes militaires et des vétéranes?
- La présence de nombreux groupes de vétérans témoigne des difficultés de longue date auxquelles de nombreux vétérans ont dû faire face pour obtenir de l'aide. Comment votre parti compte-t-il aborder ce passé afin d'améliorer l'avenir et d'aider les vétérans à aller de l'avant?

DONNER PRIORITÉ À L'ASSURANCE-MÉDICAMENTS

Le Canada est le seul pays au monde dont le régime de soins de santé universel n'offre pas une assurance-médicaments universelle. Les Canadiens paient constamment des prix parmi les plus élevés pour les médicaments d'ordonnance, 20 % d'entre eux ont une couverture inadéquate pour répondre à leurs besoins et un ménage sur quatre ne peut se permettre de remplir les ordonnances.

Un régime public universel d'assurance-médicaments aiderait les Canadiens à mieux gérer leur santé, réduirait les coûts des médicaments et permettrait une meilleure surveillance de l'efficacité et de l'innocuité des médicaments. Il réduirait aussi le fardeau des autres composantes du système de soins de santé.

Questions pour les candidats

- Comment votre parti mettra-t-il en œuvre un régime d'assurance-médicaments universel, public, complet, accessible et transférable?
- Quel échéancier votre parti propose-t-il pour la mise en œuvre d'un régime universel et public d'assurance-médicaments?
- Comment votre parti s'assurera-t-il que les gouvernements fédéral et provinciaux collaborent efficacement à la mise en œuvre d'un régime public universel d'assurance-médicaments?
- Comment votre parti s'assurera-t-il de mettre en place une liste de médicaments exhaustive, de qualité et fondée sur des données probantes, pour que les Canadiens puissent avoir accès aux médicaments dont ils ont besoin pour maintenir et améliorer leur santé?

INFOPENSIONS

Les gouvernements doivent augmenter la sécurité du revenu de retraite



PATRICK IMBEAU

Retraités fédéraux croit que les Canadiens méritent une retraite sûre et digne, avec une source de revenus garantie et suffisante. Malheureusement, ce n'est pas le cas pour certains de nos membres et de nombreux Canadiens en général.

Statistique Canada estime que 12 % des familles de personnes âgées sont considérées comme ayant un faible revenu et que 28,5 % des aînés célibataires se trouvent au seuil du faible revenu. Cela représente 600 000 Canadiens âgés vivant dans la pauvreté. Même si les augmentations récentes du Régime de pensions du Canada (RPC), du programme Sécurité de la vieillesse (SV) et du Supplément de revenu garanti (SRG) constituent des pas dans la bonne direction, il faut en faire davantage pour que les Canadiens âgés puissent se permettre de vivre une retraite saine, active et digne.

Un régime de retraite à prestations déterminées équivaut au régime de retraite comme nous le concevons traditionnellement. Les employeurs et les employés cotisent à une caisse de retraite qui est mise en commun et investie. Pour le reste de leur

vie, les retraités reçoivent un montant précis, selon une formule qui tient habituellement compte du nombre d'années d'emploi et du salaire. Le taux de personnes couvertes par un régime de retraite à prestations déterminées continue à diminuer au pays, passant de 70 % en 2005 à 42 % en 2015 pour celles qui sont couvertes par un régime d'épargne-retraite du secteur privé, et ce, même si ce type de pensions est la meilleure façon d'assurer la sécurité du revenu de retraite lorsque les régimes sont bien gérés. Il est prouvé que ces pensions assurent la sécurité de la retraite et permettent aux Canadiens de continuer à contribuer de manière significative aux économies locales et nationale et au sein des collectivités.

Mais il suffit de penser à l'exemple récent de Sears pour savoir que les régimes de retraite à prestations déterminées ne sont pas toujours garantis. Pour s'assurer que les employés et les retraités ne sont pas laissés pour compte lorsque leur employeur fait faillite et que les pensions sont protégées en cas d'insolvabilité, il faut en faire davantage.

Nous voulons que le prochain gouvernement réalise trois tâches : protéger les prestations acquises; protéger les employés et les retraités en cas d'insolvabilité d'entreprises; et renforcer les régimes de retraite à prestations déterminées.

Premièrement, aucun employeur, tant du secteur public que du secteur privé, ne devrait être autorisé à modifier les modalités de rémunération promises aux employés après leur départ à la retraite. Les prestations acquises devraient être respectées. Une pension est un engagement. Les employés fournissent leur travail tout en cotisant à un régime de retraite et les employeurs les rémunèrent à la retraite avec un salaire différé. Les employés et les retraités font confiance à leur employeur pour honorer leurs promesses en matière de retraite.

Deuxièmement, les gouvernements doivent s'engager à améliorer les politiques publiques pour s'assurer que les employés et les retraités reçoivent leur pension, même en cas d'insolvabilité des entreprises. Il existe de nombreux exemples d'insolvabilité d'entreprise qui ont mis les pensions des retraités au bas de la liste des priorités.

Troisièmement et finalement, le gouvernement fédéral doit créer un environnement où les prestations déterminées peuvent prospérer. Les régimes de retraite à prestations déterminées peuvent procurer le même revenu de retraite à un coût inférieur de 48 % à celui d'un régime de retraite à cotisations déterminées, en raison de frais moins élevés, d'un portefeuille de placements équilibré et de la protection contre le risque de longévité. De plus, des études montrent que de solides régimes de retraite à prestations déterminées, comme ceux du secteur de la fonction publique fédérale, contribuent considérablement aux économies locales.

Les retraités continuent de dépenser : jusqu'à 80 % de toutes les caisses de retraite sont injectés dans les économies locales. Dans certaines petites collectivités, les régimes de retraite à prestations déterminées représentent près de 10 % des gains totaux. En 2012, les bénéficiaires de régimes à prestations déterminées ont dépensé entre 56 et 63 milliards de dollars par année sur une palette complète : biens de consommation, logement, taxes de vente et impôts fonciers, sans oublier de 7 à 9 milliards en impôts sur le revenu.

Les politiques et les lois du gouvernement doivent appuyer la protection et l'expansion des régimes à prestations déterminées. ■

Patrick Imbeau est agent des politiques et de la défense des intérêts à l'Association nationale des retraités fédéraux.

BILAN SANTÉ

La santé des aînés est un enjeu important de ces élections

JESSICA SEARSON

Les soins de santé figurent parmi les enjeux les plus importants pour les Canadiens pendant les élections. Y compris celle-ci. C'est aussi l'une des principales priorités de Retraités fédéraux en matière de défense des intérêts. Et, en ces élections, notre association se concentre sur deux enjeux liés à la santé : une stratégie nationale pour les aînés et l'assurance-médicaments.

Mettre en œuvre une stratégie nationale pour les aînés

Retraités fédéraux revendique une stratégie nationale pour les aînés depuis longtemps. Nous avons fait des progrès avec le dernier gouvernement : le Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées (HUMA) a reconnu la valeur et la nécessité d'agir, en recommandant d'allouer des ressources spécialisées à une stratégie nationale pour les aînés qui comprend «une vision du vieillissement dans la dignité».

Malheureusement, cette recommandation n'a pas été mise en œuvre, ce qui en fait un enjeu central pour les aînés lors de ces élections, une question que nous avons hâte de voir progresser avec notre prochain gouvernement.

Le Canada a besoin d'une stratégie nationale pour les aînés qui optimise la santé, la sécurité et l'inclusion sociale, pour que tous les Canadiens vieillissent dans la dignité.

Les Canadiens âgés représentent le segment de notre population qui croît le plus rapidement, mais les lacunes en matière de politiques et de soins de santé créent des obstacles à leur autonomie et à leur rôle au sein de communautés et d'économies saines et dynamiques.

Retraités fédéraux réclame une stratégie nationale pour les aînés qui comprend des initiatives visant à s'attaquer aux déterminants sociaux de la santé et à garder les aînés en bonne santé le plus longtemps possible. Une stratégie nationale pour les aînés doit s'attaquer à l'isolement social et à la maltraitance des aînés, et encourager des stratégies adaptées

à l'âge afin de s'assurer que les aînés demeurent indépendants, productifs et engagés.

La stratégie doit également tenir compte du continuum des soins pour s'assurer que nos systèmes de soins de santé sont en mesure de répondre aux besoins changeants de notre population vieillissante. Cela comprend une meilleure intégration des services hospitaliers, communautaires et de soins à domicile, pour que les aînés puissent recevoir des soins plus près de chez eux et dans un milieu confortable et familier. Il faut également s'efforcer d'améliorer la qualité des soins, notamment avec des normes nationales sur les soins, des niveaux de personnel adéquats, une meilleure formation des ressources humaines, de l'éducation et des conditions de travail sûres.

Plus de huit millions de Canadiens prodiguent des soins à un membre de la famille ou à un ami. La contribution des aidants naturels en travail non rémunéré correspond à environ 25 milliards de dollars par année. Cela peut nuire à leurs finances personnelles, ainsi qu'à leur santé physique et mentale. Une stratégie nationale pour les aînés doit reconnaître et soutenir les aidants naturels non rémunérés. Une stratégie nationale coordonnée pour les aînés, dotée d'un financement dédié et d'objectifs responsables, veillera à ce que tous les Canadiens puissent vieillir dans la dignité.

Donner priorité à l'assurance-médicaments

Le régime d'assurance-médicaments a été à l'ordre du jour au cours de la dernière session parlementaire et s'annonce comme un enjeu électoral important. Le Canada est le seul pays doté d'un régime de soins de santé universel au monde qui n'offre pas aussi une assurance-médicaments universelle.

On s'entend généralement pour dire que l'organisation des produits pharmaceutiques ne fonctionne pas vraiment, au Canada.

La mosaïque actuelle de régimes d'assurance-médicaments ne couvre pas de nombreux Canadiens. L'accès aux médicaments dépend de l'endroit où l'on vit et travaille. Les régimes d'assurance-médicaments financés par les provinces ne sont pas uniformes au pays, et les Canadiens paient certains des prix les plus élevés au monde pour les médicaments d'ordonnance.

Un ménage sur quatre n'a pas de couverture, ou elle est inadéquate. Selon une étude, trois millions

de Canadiens n'ont pas eu les moyens de payer une ou plusieurs de leurs ordonnances au cours de la dernière année. Et, même si 38 % ont une assurance privée et 21 % une assurance publique, cela ne suffit pas à couvrir leurs coûts.

Certains ont réduit leurs dépenses de nourriture ou de chauffage pour payer leurs médicaments, d'autres empruntent de l'argent et d'autres encore ne prennent pas correctement leurs médicaments, ce qui entraîne un cercle vicieux de problèmes de santé.

Les régimes d'assurance-médicaments publics et privés éprouvent des difficultés dans un contexte où les médicaments spécialisés coûtent cher. Les régimes d'assurance-médicaments ont adopté diverses stratégies de limitation des coûts, comme l'augmentation des primes, les co-paiements et les plafonds à vie.

Tous les Canadiens devraient avoir accès aux médicaments dont ils ont besoin. Les études montrent qu'un régime national d'assurance-médicaments universel, public, complet, accessible et transférable réduirait les coûts et produirait une population en meilleure santé.

Malgré les coûts initiaux, un régime national d'assurance-médicaments pourrait économiser entre 4 et 11 milliards de dollars grâce à un meilleur pouvoir de négociation et à des économies administratives. Le Conseil consultatif sur la mise en œuvre du régime national d'assurance-médicaments estime que l'entreprise moyenne économisera 750 \$ par employé, par année, et la famille moyenne, 350 \$ par année.

Il est essentiel que la liste des médicaments soit exhaustive, fondée sur des preuves scientifiques, qu'elle offre le meilleur rapport qualité-prix et qu'elle donne accès aux médicaments dont les Canadiens ont besoin pour maintenir et améliorer leur santé et leur mieux-être. Et les économies potentielles dans le cadre de régimes privés pourraient être réinvesties dans d'autres secteurs de l'assurance maladie.

Un régime national d'assurance-médicaments permettrait également de mieux contrôler les médicaments et de réduire le fardeau des autres composantes du système de soins de santé. ■

Jessica Searson est agente des politiques et de la défense des intérêts à l'Association nationale des retraités fédéraux.

Une élection a-t-elle une incidence sur LE MARCHÉ DE L'HABITATION?

Tendances de l'immobilier canadien en 2019 et en 2020

Historiquement, certaines tendances en matière d'habitation voient le jour durant les années électorales. Selon de récentes statistiques fournies par l'Association canadienne de l'immeuble (ACI), ces cycles et tendances sont aussi d'actualité cette année. Bien que les tendances énumérées ci-dessous aient été notées par Casa Fina Realty de Tampa, en Floride, elles s'appliquent également au marché immobilier canadien :

Tendance 1 : Attente des résultats. Certains vendeurs hésitent à mettre une habitation sur le marché et certains acheteurs à verser une mise de fonds. En effet, ils veulent attendre de voir qui remportera l'élection et quelles politiques pourraient être adoptées par un nouveau gouvernement.

Selon l'ACI : « Cette année au Canada, les ventes globales devraient rester bien en deçà du niveau connu au cours des dernières années, puisque les modifications de politiques successives — notamment la mise en œuvre de la simulation de crise pour les prêts hypothécaires de la ligne directrice B-20 — continuent de limiter l'accès au financement hypothécaire et de refroidir la confiance des consommateurs à l'égard du marché. »

Notamment, c'est la première fois au Canada que les milléniaux (ceux nés entre 1981 et 1996) formeront le plus grand groupe d'électeurs admissibles. D'après un sondage mené par Abacus Data pour le compte de l'ACI, les milléniaux de toutes les provinces, sauf du Québec, indiquent que l'abordabilité de leur habitation est leur principale priorité. Paul Kershaw, professeur à l'Université de la Colombie-Britannique qui a fondé un groupe appelé Generation Squeeze, place le marché dans ce contexte : « Il y a une génération, à la fin des années 1970, il fallait en moyenne six ans à un jeune acheteur de la région métropolitaine de Vancouver ou de Toronto pour épargner

en vue d'une mise de fonds de 20 % sur une habitation. Il faut maintenant presque 30 ans à un millénial âgé de 25 à 34 ans à Vancouver pour mettre cet argent de côté, et 21 ans à Toronto. » À l'échelle nationale, il faut 13 ans pour épargner pour une mise de fonds sérieuse.

Tendance 2 : Aménagements immobiliers suspendus. Des promoteurs peuvent aussi attendre avant d'aller de l'avant par rapport à de gros projets, car les enjeux sont élevés pour eux si un nouveau gouvernement adopte une approche radicalement différente.

Selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement, « La construction de nouvelles habitations au Canada a chuté à un rythme annuel d'environ 173 000 unités. C'est le plus petit nombre d'unités d'habitation à commencer à être construites en plus de trois ans. Les promoteurs sont manifestement effrayés par les ralentissements dans certains des plus importants marchés du Canada et se sont retirés de nouveaux projets. »

Tendance 3 : Amélioration en vue. En période d'incertitude économique, les acheteurs et les vendeurs d'habitations peuvent attendre jusqu'après les élections, car ils pensent qu'il y a des chances que les choses s'améliorent si un certain candidat gagne.

D'après l'ACI : « Sur une base par habitant, les prévisions de 2019 demeureront effectivement à égalité avec 2018 au chapitre de la pire année pour les ventes résidentielles depuis 2001. Les ventes devraient toutefois s'améliorer en 2020. Même compte tenu du départ anémique en 2019, les ventes résidentielles à l'échelle nationale devraient augmenter de 4,4 % pour passer à 483 200 unités pendant que les taux d'intérêt restent près de leurs niveaux actuels... Dans presque toutes les provinces, on devrait enregistrer plus de ventes en 2020 qu'en 2019, avec des gains oscillant entre 1 % et 6 %. »

Tendance 4 : Hausses de prix plus lentes. Historiquement, le prix des habitations a augmenté au cours des années électorales, mais à un rythme plus lent.

L'ACI signale que bien que le prix moyen national doive encore se stabiliser (à perte) à environ 485 000 \$ en 2019, après la plus forte hausse en près de 25 ans en 2018, dans l'ensemble, les ventes devraient rester faibles en Colombie-Britannique, en Alberta et en Saskatchewan, augmenter encore au Québec, au Nouveau-Brunswick, au Manitoba et en Nouvelle-Écosse, et se rapprocher de la moyenne sur 10 ans en Ontario. On s'attend également à ce que le prix moyen baisse pour la cinquième année consécutive à Terre-Neuve-et-Labrador.

En règle générale, les marchés s'équilibrent avec les prix des habitations et le nombre d'acheteurs et de vendeurs sur le marché. Il est bien que les acheteurs et les vendeurs aient un œil sur les élections, mais elles n'ont habituellement aucune incidence sur le marché de l'habitation à long terme.

Alors que nous attendons de voir la suite des choses et envisageons le prochain changement avec prudence, notre expérience de plus de 30 ans indique que les personnes âgées qui déménagent continuent à le faire pour les trois principales raisons suivantes :

- 1. Nouvelle situation familiale :** Les enfants sont grands et ont quitté le nid familial ou peut-être même qu'un conjoint n'est plus là en raison d'un divorce ou de son décès. Il y a moins de personnes dans l'habitation.
- 2. Désir d'une habitation plus petite :** Le désir de vivre dans un endroit plus petit est ce qui motive certains à déménager. Moins d'espace à chauffer, à nettoyer et à se soucier.
- 3. Déclin de l'état de santé :** Une mauvaise santé, des problèmes de mobilité et la nécessité de soins supplémentaires sont de bonnes raisons de déménager là où il y a de l'aide à proximité. ■

Citations et statistiques tirées de : The Globe & Mail, Calgaryhomes.ca, l'Association canadienne de l'immeuble, The Huffington Post.

Pour découvrir les tendances du marché dans votre région ou si vous désirez inscrire votre propriété à vendre, acheter une habitation ou obtenir de l'information sur les déménagements, communiquez avec Carl Nabein, du Groupe Relocation Services, au 1-866-865-5504, poste 101, ou à carl@relocationsservicesgroup.com.

L'AVENTURE, PURE ET DURE!

Destinations autour du globe pour les amateurs de frissons

Êtes-vous amateur de frissons? Aimez-vous les périples hors des sentiers battus? Avez-vous tendance à prendre des risques? Si oui, vous êtes probablement fait sur mesure pour le tourisme d'aventure. Et, si vous vous demandez où partir à la recherche de sensations fortes, ne craignez rien : voici six destinations qui se prêtent parfaitement aux décharges d'adrénaline.

Le Costa Rica

Le Costa Rica est désormais synonyme de tourisme d'aventure et d'écotourisme. Ce pays se compose en grande partie de jungles luxuriantes, de plages et lagunes immaculées et de parcs nationaux à l'état sauvage. Si vous aimez viser haut, les occasions de parcourir les verdoyantes forêts pluviales par tyrolienne ne manquent pas. Pour ceux qui préfèrent la mer, le surf, la plongée sous-marine et la descente en eaux vives sont de belles façons de découvrir activement la beauté des cours d'eau du Costa Rica.

L'Afrique

Un safari africain est une expédition inoubliable dont rêvent la plupart des gens. Des rencontres avec les « cinq trophées » de la savane aux leçons d'histoire pratiques dans la vallée des Rois de l'Égypte, sans oublier les vues imprenables des eaux tumultueuses des chutes Victoria, à la frontière entre la Zambie et le Zimbabwe, l'Afrique ne se contente pas de séduire; elle ensorcelle. La cuisine du continent accorde une grande place aux viandes inhabituelles, aux légumes de couleur vive et aux fruits tropicaux. Si vos papilles gustatives ont elles aussi le sens de l'aventure, goûtez la chenille du mopane – une larve à forte teneur en protéine, en fer et en calcium.



La savane africaine.

L'Islande

L'Islande regorge de paysages taillés pour l'aventure. Sculpté par le feu et la glace, ce pays nordique est la destination idéale pour quiconque désire communier avec les merveilles qu'offre Dame Nature. Vous pouvez y collectionner les sensations vives en commençant votre journée par une randonnée sur glacier, suivie d'une excursion souterraine pour explorer d'anciennes cavernes, et finir par une baignade dans les eaux azurées d'une piscine géothermale.



Citadelle Machu Picchu, au Pérou.



Forêts luxuriantes du Costa Rica.

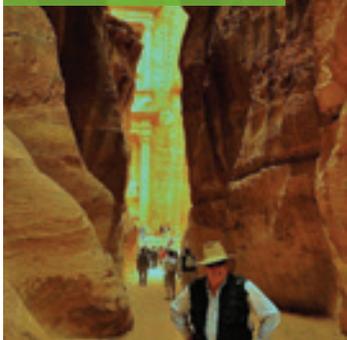


Baignade dans une piscine géothermale en Islande.

Eaux calmes du Vietnam.



Ville de Pétra, en Jordanie.



Le Vietnam

Splendide pays exotique, le Vietnam est l'endroit rêvé pour l'exploration. Non seulement peut-on y déguster certains des mets les plus sains et les plus délicieux au monde, mais les sites sont tout aussi riches en couleurs et en saveurs. Des îlots calcaires créant des paysages marins spectaculaires aux extraordinaires réseaux de cavernes, des trésors biologiques du Mékong au tumulte de sa capitale Hanoi, le Vietnam ne manque jamais de captiver.

La Jordanie

La Jordanie est une destination d'une beauté envoûtante et riche en contrastes. Son plus superbe et plus sauvage paysage naturel est le désert du Wadi Rum, où ont été filmées certaines scènes du film *Lawrence d'Arabie*. Faites l'expérience de la vie dans le désert en traversant d'étroites gorges et admirez des arches naturelles, des falaises élancées et d'énormes

grottes et glissements de terrain. Visitez le site archéologique de Pétra ou la côte jordanienne en bordure de la mer Rouge et du golfe d'Aqaba, où vous pouvez explorer le rivage de manière exaltante à cheval.

Le Pérou

Le Pérou est l'une des destinations privilégiées de l'Amérique du Sud. Aventurez-vous au pays des anciens Incas, des impressionnantes ruines de Machu Picchu et des Andes péruviennes. Datant du 15^e siècle, les ruines sont perchées au sommet des Andes. Faites une randonnée en montagne et découvrez une étonnante jungle semi-tropicale et, au sommet, des pics enneigés. Qui plus est, la capitale Lima est considérée comme une des villes les plus intéressantes au monde sur le plan gastronomique. ■

Article fourni par **Collette**, un partenaire privilégié de l'Association nationale des retraités fédéraux. Pour planifier votre prochaine escapade, visitez www.collette.com/nafr-fr/.



Pourquoi voyager en circuit guidé avec Collette? Avec plus de **160 circuits**, quatre styles de voyage différents et la toute nouvelle expérience Explorations, vous pouvez choisir votre façon idéale de voyager. Votre logistique est prise en charge, vous séjournerez dans des hôtels 4 étoiles et plus, de nombreux repas sont inclus et votre itinéraire de voyage est planifié à la perfection.

laissez-vous guider par collette

économisez 100 \$ par personne (pp)*

lorsque vous mentionnez être membre de
l'Association nationale des retraités fédéraux
lorsque vous réservez

Appelez Collette au 866-413-3762 ou communiquez avec votre voyageur local.
Mentionnez que vous êtes membre de l'Association nationale des retraités fédéraux.

Utilisez aussi le code **NAFRSAVE**, pour économiser jusqu'à 500 \$ pp* sur des aubaines saisonnières.

Peut prendre fin plus tôt, en raison de la disponibilité des places ou de l'inventaire. Montant épargné du prix de détail variant selon le circuit et la date de départ. Rabais offert seulement pour certains départs. Pour plus de détails, appelez ou visitez www.collette.com/nafr-fr/. Places obtenues selon le principe du premier arrivé, premier servi. Offres non valides pour les réservations de groupes ou déjà effectuées. Ne peuvent être combinées à d'autres offres. D'autres restrictions peuvent s'appliquer. Le prix promotionnel peut rester en vigueur après la date d'expiration. Travel Industry Council of Ontario, règ. n° 3 206 405; C.-B., règ. n° 23,337.

Pour plus de détails, visitez collette.com/nafr-fr/.

BELLES PHOTOS DE VACANCES

Comment immortaliser le moment présent, tout en le vivant pleinement



Imaginez ceci : Au retour à la maison après votre voyage de rêve, vous sortez votre appareil photo ou votre téléphone intelligent pour vous remémorer les moments les plus précieux, mais vous avez pris tellement de photos que vous finissez par les survoler sans vraiment y réfléchir. Pire encore, vous réalisez que vous vous êtes tellement préoccupé de prendre la photo idéale que vous n'avez pas réellement vécu chaque moment.

Pour un juste équilibre entre immortaliser le moment présent et le vivre pleinement, suivez ces conseils.

Prenez la photo et rangez l'appareil immédiatement

Qu'il s'agisse d'un animal exotique que vous n'avez jamais vu ou d'un artiste ambulant qui chante au coin d'une rue, il va de soi que le désir de conserver un souvenir de chacune de vos nouvelles expériences augmente lorsque vous visitez un nouvel endroit.

Comme ces moments sont fugaces, vous risquez de les rater si vous passez chaque seconde à prendre des photos (et à les revoir au fur et à mesure). Pour profiter de l'expérience en temps réel, rangez plutôt l'appareil photo tout de suite après avoir pris le cliché.

Prenez du recul

Donnez congé à votre appareil photo et au photographe qui est en vous en alternant les jours avec et sans l'utilisation de votre appareil photo. Les jours où vous laissez votre appareil photo de côté, apportez un carnet de poche. Immergez-vous dans votre environnement avec tous vos sens et prenez note de ce que vous voyez, sentez, goûtez, touchez et entendez. De retour à la maison, vous serez probablement surpris de la quantité de détails dont vous vous souviendrez — sans même avoir une seule photo pour vous rafraîchir la mémoire.

Choisissez judicieusement

De nos jours, pratiquement tout le monde a un appareil photo dans sa poche. Il est donc plus facile que jamais de prendre beaucoup de photos, voire en quantité innombrable. Mais ce n'est pas parce que vous pouvez le faire que vous devriez le faire. N'oubliez pas que, souvent, la «modération a bien meilleur goût». Faites de votre mieux pour choisir des périodes précises pour prendre des photos. Par exemple, le premier jour de votre voyage (lorsque tout est nouveau et fascinant) ou le dernier (lorsque vous aurez repéré les meilleurs endroits pour prendre des photos). Et ne perdez pas votre temps à prendre des photos dans les situations où vous vous retrouverez avec des images floues ou sombres, comme lorsque vous êtes dans un véhicule en mouvement ou un restaurant mal éclairé. Pour photographier les gens, le premier cliché donne souvent la meilleure photo. Plus longtemps les gens doivent prendre la pose et sourire, moins les photos semblent naturelles. Un peu de spontanéité peut produire d'excellents résultats.

Chacun son tour

Si vous voyagez en famille ou avec des amis, jouez au photographe chacun votre tour. De cette façon, chacun aura la chance de profiter du voyage sans être toujours encombré par l'équipement photo (sans oublier que vous paraîtrez aussi sur certaines des photos). Comme nous voyons tous la vie selon des «points de vue» différents, vous aurez une variété de photos prises à partir de cadrages que vous n'avez possiblement pas envisagés. Des services comme Google Photos facilitent la création et le partage d'albums de photos en un clin d'œil. À la fin de vos vacances, organisez une soirée où vous pourrez regarder toutes les photos et vous laisser tenter par un petit concours amical pour désigner le meilleur (et le pire!) photographe.

Laissez les pros s'en charger

Si vous avez un peu d'argent à dépenser, songez à faire appel à un photographe de vacances professionnel en faisant appel à un service comme Flytographer, Shoot My Travel ou Local Lens, pour n'en nommer que quelques-uns. Vous pourriez également engager un guide touristique et lui payer un supplément pour prendre des photos pour vous. Nul autre qu'un résident local est mieux placé pour connaître le terrain et les endroits idéals pour prendre les meilleures photos. De plus, s'il vous prend en photo et immortalise vos aventures, vous pouvez vous concentrer sur l'expérience de chaque moment plutôt que de le voir passer à travers une lentille. ■

Article fourni à titre gracieux par Johnson Inc. («Johnson»). Johnson est un intermédiaire d'assurance spécialisé dans les assurances habitation, auto et voyage, ainsi que dans les avantages sociaux. Pour plus de renseignements sur Johnson, visitez le site Web johnson.ca (pour les résidents du Québec, johnson.ca/quebec).

Cet article est fourni uniquement à titre d'information générale. Nul énoncé du présent article ne modifie les modalités ou conditions de toute police d'assurance. Lisez votre police d'assurance pour obtenir la description complète des garanties, et communiquez avec votre fournisseur ou intermédiaire d'assurance pour obtenir les détails des garanties et de la police d'assurance.



BATAILLE PERDUE, GUERRE GAGNÉE

La Cour d'appel fédérale rend son jugement sur la cause du RSSFP



ANDREW MCGILLIVARY

Le 24 juin 2019, la Cour d'appel fédérale (CAF) d'Ottawa a rendu son jugement dans la poursuite intentée par l'Association nationale des retraités fédéraux (Retraités fédéraux) au sujet des modifications apportées par le Conseil du Trésor aux primes du Régime de soins de santé de la fonction publique (RSSFP) qui ont fait passer les cotisations de la plupart des retraités de 25 % à 50 % depuis avril 2015.

Par la suite, Retraités fédéraux a consulté son conseiller juridique et son conseil d'administration national, et a pris la décision de ne pas demander l'autorisation d'en appeler du jugement de la CAF devant la Cour suprême du Canada.

Certains membres ont remis en question le bien-fondé de poursuivre cette cause en justice. Rappelons que Retraités fédéraux a réussi à protéger les retraités à faible revenu qui paient encore une cotisation de 25 %, que les franchises annuelles du RSSFP ont été supprimées et que le passage au partage des coûts à parts égales a été graduellement

introduit sur quatre ans. Retraités fédéraux estime que sa participation à cette entente avait été forcée, qu'elle découlait de négociations menées de mauvaise foi par le Conseil du Trésor et que notre droit à la liberté d'association en vertu de la Charte avait été bafoué.

La CAF a conclu que cette augmentation des primes était légale et qu'il n'y avait pas eu atteinte à notre droit garanti par la Charte.

Malgré tout, la décision de la CAF comporte de nombreux éléments positifs, en particulier la reconnaissance de notre droit de représenter tous les retraités fédéraux. « Vous avez fait un investissement pour faire reconnaître vos droits par les tribunaux et vous y êtes parvenus. À part une victoire totale, nous ne pouvions pas espérer un meilleur résultat », de dire David Law, avocat des retraités fédéraux.

Dès le début, le conseil d'administration a fait preuve de prudence et de délibération avant de décider de contester devant la Cour fédérale, puis d'interjeter appel devant la Cour d'appel fédérale. Tous les facteurs ont été pris en compte, y compris notre responsabilité de protéger nos avantages sociaux (notre raison d'être), les conseils de nos avocats, le fait que nos membres proviennent de milieux nombreux et variés, ainsi que les responsabilités de fiducie et de diligence raisonnable qui incombent au conseil.

« Chacun a droit à son opinion, mais soyez assurés que les décisions prises par le conseil d'administration dans cette affaire ont été mûrement pesées et prises en fonction des intérêts supérieurs de tous nos membres », précise le président national Jean-Guy Soulière. « Nous avons peut-être perdu la bataille mais, si vous lisez la décision de la Cour dans son intégralité, nous avons peut-être bien gagné la guerre. Même si cela nous a coûté un peu plus d'un demi-million de dollars sur une période de cinq ans — et cela comprend tous les coûts, de la première poursuite devant la Cour fédérale à l'appel interjeté ensuite —, personne ne devrait remettre en question notre détermination ou notre capacité de protéger nos prestations ou notre volonté d'essayer de protéger nos membres à garder un œil sur les mesures indésirables du gouvernement ».

Cette poursuite judiciaire est au cœur même de la raison pour laquelle Retraités fédéraux a besoin d'un bassin de membres solide et croissant, afin de pouvoir continuer à défendre les intérêts de ses membres. L'Association et ses sections individuelles maintiennent une solide réserve de fonds pour défendre nos pensions et nos prestations, ainsi que pour tenter des causes juridiques comme celles-ci. ■

.....
Andrew McGillivary est le directeur des communications, du marketing et du recrutement de l'Association nationale des retraités fédéraux.

MERCI DE VOTRE DÉVOUEMENT INDÉFECTIBLE!

Célébrons nos bénévoles, avec les Prix de reconnaissance des bénévoles 2019

Lors de la cérémonie de remise des prix du bénévolat 2019 de Retraités fédéraux en juin à Gatineau (Québec), nos bénévoles ont occupé le devant de la scène. Ce fut l'occasion de souligner le travail phénoménal de nos bénévoles qui œuvrent au nom des membres, des sections, des communautés et de l'Association.

Lauréats des prix individuels

Prix du leadership Claude-Edwards

Cette année, deux candidats tout aussi méritants ont été honorés avec le Prix du Leadership Claude-Edwards.

Yves Bouchard, premier vice-président de la Section de Québec, s'est joint à l'Association en 2009 et a commencé à faire du bénévolat en 2011. En plus d'avoir été élu premier vice-président, M. Bouchard est également le champion des communications de la section. Sa première tâche a consisté à mettre sur pied une équipe chargée de refaire le site Web de la section. Par la suite, il a élaboré un sondage exhaustif, pour déterminer les intérêts des membres de la section et, ensuite, a transformé la « Lettre du président » en bulletin d'information à l'intention des 4 000 membres de la section. Aujourd'hui, ce bulletin est publié dans les deux langues officielles, compte six numéros par année et aborde des sujets comme les voyages, la généalogie, les intérêts des aînés et les annonces importantes.

Ancien président de la Section d'Ottawa et coordonnateur des services aux sections, **Stephen Troy** (qui a remporté le prix à titre

posthume) s'est joint à l'Association en 2009 et a occupé divers rôles de direction au sein de la Section d'Ottawa de 2011 à 2017, dont ceux de président du Comité de la gouvernance et des politiques, de vice-président et de président. Au cours de son mandat, M. Troy a dirigé la section tout au long d'un processus complexe de désincorporation et a contribué à favoriser le recrutement et l'engagement des membres en se faisant le champion d'une série de séminaires sur le thème « Placements pour la retraite ». Il a également lancé une campagne de défense des intérêts de la section locale. Couronnée de succès, elle lui a valu le Prix de la défense des intérêts pour les sections en 2017. En 2018, peu après avoir quitté son poste de président de section, M. Troy a été nommé coordonnateur des services aux sections pour la région d'Ottawa—St-Laurent/Nunavut, mais a continué de servir la Section d'Ottawa à titre de conseiller principal, malgré des problèmes de santé. Malheureusement, le 29 novembre 2018, M. Troy est décédé.

Prix de la collaboration

Daniel Morin, président de la Section de Montréal, a remporté le Prix de la collaboration. En 2011, M. Morin est devenu membre du conseil d'administration de cette section, dont il est président depuis 2014. Représentant sa section au sein du réseau FADOQ (Fédération de l'âge d'or du Québec) dont il est membre associé, il œuvre avec d'autres défenseurs des aînés aux vues similaires sur des enjeux comme la santé des aînés et les soins à domicile. Pendant plusieurs années, M. Morin s'est fait le champion du Forum des présidents qui a lieu durant l'AAM et qu'il copréside. Le forum permet aux présidents de se faire entendre



Jean-Guy Soulière, président de l'Association (à g.), en compagnie d'Yves Bouchard, lauréat du Prix du Leadership Claude-Edwards de 2019.

et leur donne la possibilité de collaborer et de partager des pratiques exemplaires.

Prix du bénévolat

Clifford Poirier est le président de la Section de Summerside et est membre de l'Association depuis qu'il a pris sa retraite de la fonction publique en 1995. Bénévole auprès de l'Association depuis 2011, il a d'abord été responsable des adhésions puis, en 2014, est devenu président de la section. M. Poirier fait du bénévolat pour de nombreux organismes, comme le Club de curling de l'Î.-P.-É., le centre Credit Union Place et le théâtre Harbourfront. M. Poirier a également joué un rôle de premier plan à la Clinique communautaire d'impôt sur le revenu de Summerside qui repose sur des bénévoles, en établissant un système



d'examen et de transmission électronique des déclarations de revenus. Ce processus a connu un tel succès que son modèle a été adapté pour être utilisé par des programmes d'impôt sur le revenu des bénévoles partout au pays. M. Poirier croit que, pour faire une différence, il faut beaucoup de travail et d'engagement. Sa passion est d'aider les autres et il a trouvé des façons de le faire en mettant à profit ses compétences exceptionnelles en leadership et sa remarquable capacité à communiquer avec les autres.

Lauréates des prix décernés aux sections

La **Section de Fredericton et district** a remporté le **Prix de la défense des intérêts**. En 2018, la section a organisé un forum des candidats avec une période de questions sur la santé des aînés et les enjeux les touchant, lors des élections provinciales au Nouveau-Brunswick. Le principal résultat a été une amélioration de l'image et de la reconnaissance de la section, tant auprès des politiciens locaux que des membres potentiels. Grâce à la planification et à la tenue de cet événement réussi, la section dispose désormais d'un noyau de bénévoles qui peuvent assumer le leadership lors de futurs événements publics, par exemple un forum public pour les élections fédérales de cet automne.

La **Section d'Ottawa** a reçu le **Prix Recrutement et mobilisation des membres**, pour l'organisation de sa plus grande assemblée de membres, également sa plus professionnelle et sa plus réussie, le 15 octobre 2018. Cette assemblée était unique parce qu'il s'agissait à la fois d'un événement de littératie financière à l'intention des membres et d'une initiative de recrutement. L'événement a fait salle comble. La section s'est fait un point d'honneur d'inviter des non-membres par courriel à cet événement et à d'autres événements, et a utilisé son service de réponse téléphonique. La section fait circuler son message de recrutement lors de tous ses événements, y compris ses nombreux ateliers sur la littératie financière, ainsi que les séminaires de préparation à la retraite de l'Association et les séminaires du Service de préparation à une seconde carrière (SPSC) auxquels elle participe.

Cette année, il y a eu égalité entre la Section de Québec et la Section de Hamilton et région pour le **Prix d'excellence des sections (grande section)**.

À l'été 2018, le président de la **Section de Québec** a nommé un vice-président à titre de champion de l'excellence et un deuxième vice-président à titre de champion du recrutement/de la rétention et de la reconnaissance. Chacun de ces leaders et son équipe de bénévoles ont entrepris des programmes et des activités pour promouvoir le recrutement/la rétention, la reconnaissance et la défense des intérêts de leurs membres. Ces initiatives comprenaient le parrainage d'activités sociales et culturelles, des stands tenus par des membres du personnel lors des séances sur la préparation à la retraite, l'établissement de critères de sélection pour reconnaître et honorer les bénévoles et la participation aux audiences publiques du Comité permanent des finances de la Chambre des communes.

La **Section de Hamilton et région** a mené une campagne fort réussie sur le thème «Les membres recrutent de nouveaux membres», pour



Photo : Stephen Grant/Retraites fédérales

Jean-Guy Soulière, avec le groupe des lauréats des prix individuels (de g. à d.) : Samantha Troy, Gillian Troy, Robert Giroux, Yves Bouchard, Cliff Poirier et Daniel Morin. La famille Troy a représenté l'ancien président de la Section d'Ottawa, feu Stephen Troy.



Photo : Stephen Grant/Retraites fédérales

De g. à d., Jean-Marc Demers, Elliott Keizer, Bob Giroux, Michael Fine, Jean-Guy Soulière, Catherine Tarves, Brenda Walters, Michael Walters et Gene Bell.

inciter les membres actuels à recruter de nouveaux membres. Grâce à toutes les initiatives de sensibilisation exhaustive auprès des membres potentiels, la section a réussi à maintenir un solide bassin de membres et, plus important encore, est reconnue comme un ardent défenseur des droits des aînés et un fournisseur d'avantages aux aînés par la collectivité locale bien au-delà des institutions de la fonction publique fédérale.

La **Section de Colchester-East Hants** a remporté le **Prix d'excellence des sections (petite section)**. En mars 2018, elle a défini une stratégie pour remobiliser ses membres. Parmi les mesures prises, elle s'est assurée que le CRM soit à jour; a offert des formations sur la rétention et le recrutement, ainsi que sur les communications et le marketing; a élaboré un sondage sur l'engagement des membres qui a été envoyé à ses membres; a augmenté sa visibilité à des emplacements stratégiques; et a créé une page Facebook pour tenir ses membres au courant de ses activités.

Veillez vous joindre à nous pour féliciter les candidats et les lauréats des Prix de reconnaissance des bénévoles 2019! Merci pour tout le travail que vous réalisez pour vos collègues bénévoles, nos sections, notre Association, nos communautés et nos membres! ■

DERNIÈRES NOUVELLES

MEDOC et Perkopolis : les avantages d'une adhésion viennent encore de s'améliorer

L'assurance voyage MEDOC et Perkopolis ont uni leurs forces pour offrir un programme exceptionnel et exclusif aux membres de Retraités fédéraux. Les détenteurs de police d'assurance voyage MEDOC qui sont membres de l'Association auront bientôt accès gratuitement à Perkopolis, le programme canadien d'avantages facile à utiliser qui offre une variété de produits et services à prix réduit. Le programme devrait être lancé avant la nouvelle année, alors surveillez les détails dans un prochain courriel ou la prochaine édition de Sage.



Photo : Stephen Grant/Retraités fédéraux

Le président de Johnson Assurance, Ken Bennett, annonce le nouveau programme exclusif de rabais MEDOC-Perkopolis lors du banquet de reconnaissance des bénévoles de l'Association en juin.

Parlant de MEDOC

En plus de sa couverture complète exclusive et de son nouveau partenariat avec Perkopolis, l'assurance voyage MEDOC vient d'ajouter ces cinq nouvelles améliorations suivantes sans frais supplémentaires :

1. Jusqu'à 10 millions \$ de couverture en cas d'urgence médicale
2. Jusqu'à 15 000 \$ pour annulation, interruption et retard de voyage
3. Facturation directe pour les soins médicaux d'urgence admissibles
4. Jusqu'à 1 500 \$ (jusqu'à 3 000 \$ par famille) pour les bagages perdus, volés ou endommagés
5. 5 % d'économies supplémentaires sur l'assurance habitation par l'entremise de Johnson Assurance

Pour en savoir plus, visitez johnson.federalretirees.ca/fr-CA/ ou composez le numéro sans frais 1-855-772-6675.

Cotisations en 2020

Voici les cotisations de l'Association pour 2020 :

	Annuelles	Mensuelles
Individuelles	51,48 \$	Individuelles 4,29 \$
Doubles	66,60 \$	Doubles 5,55 \$

Pour en savoir davantage, veuillez communiquer avec l'équipe du recrutement et des services aux membres, à service@retraitesfederaux.ca ou au 1-855-304-4700.

Bruce Hirst remporte l'édition 2019 du Prix de contribution pendant une carrière de l'APEX commandité par Retraités fédéraux

Félicitations à Bruce Hirst, ancien sous-ministre adjoint, Services centraux/ dirigeant principal des finances au Centre de la sécurité des télécommunications. M. Hirst a été honoré pour son dévouement



De g. à d., Jean-Guy Soulière, président de Retraités fédéraux, Michael Whittaker, président du conseil d'administration de l'APEX, Shelly Bruce, chef du Centre de la sécurité des télécommunications, Bruce Hirst, lauréat du Prix de contribution pendant une carrière de l'APEX, et Ian Shugart, greffier du Conseil privé et chef de la fonction publique du Canada



exceptionnel au service du Canada tout au long de ses 52 années de brillante carrière. De ses débuts dans la Marine canadienne jusqu'à son service au Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, en passant par Ressources naturelles Canada, Affaires étrangères et plusieurs autres ministères, sa contribution est impressionnante.

Un vaccin à ne pas prendre en grippe

Saviez-vous qu'environ 90 % des décès liés à la grippe surviennent chez les aînés de 65 ans ou plus? Les vaccins antigrippaux protègent les aînés et les personnes atteintes de maladies chroniques contre le déclin fonctionnel, tout en maintenant et en améliorant le vieillissement en bonne santé. Consultez votre fournisseur de soins de santé et découvrez comment vous pouvez vous protéger et protéger vos proches à l'approche de la saison de la grippe au Canada.

Les membres de la GRC se syndiquent

La Fédération nationale de la police (FNP) représentera maintenant la GRC à titre de nouvel agent négociateur et prend des mesures pour signifier un avis de négociation au Conseil du Trésor dans un proche avenir. En juillet dernier, les membres de la GRC ont voté massivement en faveur de l'accréditation de la FNP pour les représenter. En 2015, la Cour suprême du Canada a invalidé une loi interdisant à la GRC de se syndiquer. Il s'agissait du seul corps policier au Canada assujéti à cette restriction.

Une autre subvention pour Sage

Le volet Aide aux éditeurs du Fonds du Canada pour les périodiques a une fois de plus accordé un financement important à Retraités fédéraux. La subvention de 429 383 \$ sera affectée aux coûts de production du magazine Sage, le principal canal de communication de l'Association avec ses membres.

Anciens cadres

Êtes-vous un ancien cadre de la fonction publique ayant pris sa retraite après avril 2014? Si c'est le cas, vous pourriez avoir droit à un paiement rétroactif pour une augmentation économique. Pour en savoir plus, visitez tinyurl.com/psexeccomp (cliquez sur Français, au coin supérieur droit).

Avis aux leaders

Notre Conseil d'administration est composé de dirigeants qui se consacrent à la mission de l'Association : améliorer considérablement la qualité et la sécurité de la retraite de nos membres et de tous les Canadiens. Comme nous sommes le principal porte-parole des retraités fédéraux et des vétérans le calibre de nos administrateurs est essentiel pour maintenir notre crédibilité et notre voix. Pour une personne qui a la passion de diriger une organisation forte de plus de 176 000 membres et dotée de 79 sections d'un océan

ÉVÉNEMENTS DE SECTION AVEC CONFÉRENCIERS

SK23 MOOSE JAW

306-313-7978
nafrmj23@outlook.com

Conférencière : Danielle Martins, de Collette Travel.

À l'assemblée, 13 nov., à 19 h, Timothy Eaton Garden, 510 rue Main N. – 0 \$

ON34 PEEL-HALTON ET RÉGION

905-824-4853
nafrtreasureron34@gmail.com

Conférencière : Ellen Roseman, auteure, journaliste canadienne au *Toronto Star*, et conférencière, spécialiste de la défense des consommateurs – **RSVP 7 oct.**

À l'assemblée générale semi-annuelle, 10 oct., à 10 h, Centre des congrès et des banquets de Mississauga, 35 ch. Brunel, Mississauga
10\$/23 \$ 🍴

ON35 HURONIE

705-792-0110
fshahuronie@rogers.com

Conférencier : Un pharmacien viendra parler des problèmes médicaux des aînés, des droits des aînés, de la marijuana à des fins médicales, etc.

À l'AGA, 2 oct., 10 h 30, Centre Sheba Shrine, 142 rue John, Barrie – **7 \$** 🍴

ON39 KITCHENER- WATERLOO ET DISTRICT

519-742-9031
fsna39@gmail.com

Conférencière : Nancy Gleason, agente des programmes de défense des intérêts de l'Ontario – **RSVP 25 sept.**

À l'assemblée semi-annuelle, 1^{er} oct., à 10 h, Conestoga Place, 110 ch. Manitou, Kitchener – **8\$/10 \$** 🍴

ON40 LONDON

519-439-3762
londonbranch@federalretirees.ca

Conférencier : Doug Acton, Conseil des programmes éducatifs, Jet Aircraft Museum – **RSVP**

Durant le dîner et l'assemblée générale, 8 oct., à 13 h, section Victory de la Légion, 311 av. Oakland – 🍴

ON41 PÉNINSULE DU NIAGARA

dave.br41sec@gmail.com

Conférencier du 18 sept. : Jean-Guy Soulière, président de Retraités fédéraux – **RSVP**

20 nov. Conférencier de la cérémonie du jour du Souvenir : Un pilote de l'Avro 683 Lancaster, Warplane Heritage Museum – **RSVP**

Lors des dîners-réunions mensuelles, à 11 h, Holiday Inn Parkway, St. Catharines
\$ 🍴

ON50 MOYEN-NORD

705-498-0570
Nearnorth50@gmail.com

Conférencier de Collette Travel.

À l'AGA de l'automne, 2 oct., à midi, Légion de Callander, Callander

NB64 SUD-EST DU NOUVEAU-BRUNSWICK

506-855-8349
fnsasenb64@gmail.com

Conférencier du 27 sept. : M. Derek Green, vice-président/gestionnaire de Shannex/Faubourg.

Conférencier du 29 nov. : AD.

Aux assemblées générales, au hall n° 6 de la Légion royale canadienne, av. War Veterans, Moncton – 🍴



à l'autre, un poste au sein du Conseil d'administration de l'Association constitue une possibilité extraordinaire.

En plus des rôles et responsabilités habituels d'un administrateur, les membres de notre conseil sont des défenseurs et des ambassadeurs actifs de l'organisation et participent pleinement à l'avancement de sa mission.

Si vous souhaitez faire partie du conseil et prêter votre concours pour défendre la sécurité de la retraite de nos membres et de tous les Canadiens, ou obtenir plus de renseignements, communiquez avec le Comité des candidatures, par courriel à elections@retraitesfederaux.ca ou visitez retraitesfederaux.ca.

Suivi sur le sondage au sujet des régimes de retraite et des prestations de retraite

En juin 2019, 23 800 employés actifs et fonctionnaires retraités ont été invités à participer au suivi d'un sondage de recherche sur l'opinion publique réalisé en

2009 pour évaluer la sensibilisation et les connaissances sur les régimes de retraite et les prestations de retraite de la fonction publique, ainsi que la compréhension à leur sujet. Pour prendre connaissance des mises à jour du rapport final cet automne, consultez <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor.html>.

Passez aux RCS et épargnez 25 %

Épargnez 25 % sur votre cotisation annuelle en vous inscrivant à l'option de paiement par retenues des cotisations (RCS) à la source! Pour une durée limitée seulement, nous offrons un rabais unique de 25 % sur la cotisation annuelle à chaque membre qui s'inscrit à l'option de paiement par RCS. Pour plus de renseignements, appelez l'équipe du recrutement et des services aux membres de l'Association, à 1-855-304-4700.

Merci à PartenaireSanté

La DG de PartenaireSanté Eileen Dooley a remercié nos membres de leur générosité, lors d'une présentation



La DG de PartenaireSanté, Eileen Dooley, remet un prix spécial à Jean-Guy Soulière, qui l'accepte au nom de tous les membres de Retraités fédéraux.

spéciale à l'Assemblée nationale des retraités fédéraux, à l'assemblée annuelle des membres de 2019. PartenaireSanté est le fruit d'une collaboration entre 16 des organismes de bienfaisance les plus respectés du Canada dans le domaine de la santé et est un participant clé de la Campagne de charité en milieu de travail du gouvernement du Canada. Pour en savoir plus sur la façon dont votre don peut faire une différence, visitez PartenaireSanté.ca. ■



Avis aux leaders

Notre conseil d'administration national a besoin de vous

Nous cherchons constamment de bonnes personnes pouvant faire une différence dans la vie de nos 176 000 membres. Notre appel de candidatures pour le conseil d'administration de 2020 commence à la mi-décembre, mais nous ferons bon accueil à votre candidature pour travailler à un projet spécial ou siéger à un comité dès maintenant.

Si vous avez de l'expérience à l'échelon de la direction, soit dans le cadre de votre ancien emploi ou de votre travail bénévole, et que la sécurité de la retraite, les droits des vétérans et les politiques de soins de santé pour les Canadiens âgés vous passionnent, alors prenez contact avec nous.

Pour en savoir plus sur les occasions de travailler à des projets spéciaux et de siéger à des comités, veuillez communiquer avec elections@retraitesfederaux.ca



Association nationale des retraités fédéraux National Association of Federal Retirees



VOTRE SECTION EN BREF

Nous avons apporté quelques améliorations à *Votre section en bref*. Nous avons ajouté des prix pour les membres/non-membres au sujet des événements, et ajouté une date de RSVP après le symbole du téléphone et un nouveau symbole de conférencier à la légende. Vous trouverez aussi une liste des conférenciers à la page 37 de la rubrique *Association*. Vous voulez plus de renseignements? Appelez votre section, consultez son site Web, lisez ses bulletins insérés dans *Sage* ou demandez à recevoir les dernières nouvelles par courriel. Pour ajouter votre courriel à votre profil de membre, communiquez avec notre équipe des services aux membres au 613-745-2559 ou sans frais au 1-855-304-4700. Elle sera heureuse d'être à votre service!

COLOMBIE-BRITANNIQUE

BC01 CENTRE DE LA VALLÉE DU FRASER

C. P. 2202, succ. A
Abbotsford (C.-B.) V2T 3X8
778-344-6499
nafrbc1@yahoo.com

Assemblée générale : 10 oct., 7 nov., à 13 h 30, Église APA, salle 114, 3145 ch. Gladwin, Abbotsford –

Dîner de Noël et réunion– Nouvelle date et nouveau lieu : 2 déc., de midi à 13 h 30, Église Cascade Community, ch. 35190 Delair, Abbotsford – 15\$

Bénévoles recherchés : webmaître, comité téléphonique

BC02 CHILLIWACK

C. P. 463
Chilliwack (C.-B.) V2P 6J7
604-795-6011
nafrchwk@shaw.ca

BC03 DUNCAN ET DISTRICT

3110, rue Cook, unité 34
Chemainus (C.-B.) V0R 1K2
250-324-3211
duncanfederalretirees@gmail.com

BC04 OUEST DE LA VALLÉE DU FRASER

C. P. 34141
COP carré Clover
Surrey (C.-B.) V3S 8C4
778-235-7040 (RSVP – dîner)
604-589-1545 (RSVP – couronne)
778-995-6136 (RSVP – Noël)
www.nafrfraservalleywest.ca
info@nafrfraservalleywest.ca

Dîner : 12 sept., à midi, au pub/restaurant Fox & Fiddle, 19530 Langley Bypass, Langley 5 sept.

Rencontre sociale : 3 oct., 7 nov., à 14 h, au restaurant Ricky's Country, 2160 boul. King George, S. Surrey –

Couronnes du jour du Souvenir : 11 nov., Légion à Surrey, Langley, Maple Ridge, White Rock ou N. Delta – 11 oct.

Dîner de Noël et assemblée générale : 5 déc., à 11 h, Newlands Golf & Country Club, Langley – 30\$ 21 nov.

Bénévoles recherchés : communications, IT, événements, couronnes du jour du Souvenir

BC05 NANAIMO ET RÉGION

C. P. 485
Lantzville (C.-B.) V0R 2H0
250-248-2027
ashdown@shaw.ca

Assemblée générale : 26 sept., à 10 h, Légion royale canadienne, 146 av. Hirst, Parksville –

Dîner de Noël et assemblée générale : 28 nov., à 10 h, Nanaimo Golf Club, 2800 boul. Highland, Nanaimo –

Bénévoles recherchés : comité téléphonique

BC06 ÎLE DU NORD-JOHN FINN

C.P. 1420, succ. A
Comox (C.-B.) V9M 7Z9
855-304-4700
info@nijf.ca

BC07 CENTRE DE L'OKANAGAN

C.P. 20186, COP Towne Centre
Kelowna (C.-B.) V1Y 9H2
250-712-6213
info@federalretirees-kelowna.com

BC08 VANCOUVER

4445, rue Norfolk
Burnaby (C.-B.) V5G 0A7
604-681-4742
fnavan@shaw.ca

BC09 VICTORIA FRED-WHITEHOUSE

A/s de la Légion royale canadienne, section n° 292
411, ch. Gorge Est
Victoria (C.-B.) V8T 2W1
250-385-3393
federalretireesvictoria.ca
federalretireesvictoria@shaw.ca

BC10 SUD DE L'OKANAGAN

696, rue Main
Penticton (C.-B.) V2A 5C8
250-493-6799
fedretirees@telus.net

Cannabis médical : 16 oct., à 10 h 15, auditorium de la bibliothèque-musée de Penticton, 785 rue Main –

Dîner de Noël : 5 déc., 11 h, hôtel Sandman, 939 av. Burnaby O. 22\$

BC11 NORD DE L'OKANAGAN

1514, 40^e Rue
Vernon (C.-B.) V1T 8J6
250-542-2268
fsna11@telus.net

BC12 KAMLOOPS

C. P. 1397, succ. Main
Kamloops (C.-B.) V2C 6L7
250-571-5007
federalretirees.ca
kamloopsoffice@gmail.com

Dîner et assemblée générale : 18 sept., 13 nov., au Centre communautaire de la rive nord, 730 av. Cottonwood, Kamloops 10\$

Dîner de Noël : 4 déc., à 11 h, au Centre communautaire de la rive nord, 730 av. Cottonwood, Kamloops – 25\$

Bénévoles recherchés : trésorier, coordonnateur d'événements

LÉGENDE Pour plus de précisions, communiquez avec votre section.

– De la nourriture sera servie.
 – Conférencier

– Il y a des coûts pour les membres et/ou leurs invités. Les montants sont présentés avec une barre oblique. Par exemple, 15 \$/20 \$ indique le prix pour les membres/non-membres.

– RSVP requis. Date limite indiquée. Téléphonnez au(x) numéro(s) indiqué(s).

**BC13 KOOTENAY**

C.P. 74, succ. Main
Cranbrook (C.-B.) V1C 4H6
250-919-9348
fsnabc13@gmail.com

BC14 SIDNEY ET DISTRICT

C.P. 2607, succ. Main
Sidney (C.-B.) V8L 4C1
250-385-3393
federalretirees.sidneybc@gmail.com

Assemblée générale : 28 sept.,
à 9 h 30, Église St. Elizabeth's,
10030 3^e Rue, Sidney

BC15 PRINCE GEORGE

C.P. 2882
Prince George (C.-B.) V2N 4T7
nafr@shaw.ca

**Assemblée générale
et dîner** : 16 sept., à 12 h 30,
Elder Citizens Recreation
Association, 1692 10^e Av.,
Prince George – \$ 🍴 ☎

ALBERTA**AB16 CALGARY AND DISTRICT**

1133, 7^e Av. S.-O., unité 302
Calgary (Alb.) T2P 1B2
403-265-0773
nafrcgyc.ca
fsnacal@telus.net
gmluchia@shaw.ca (RSVP)

Café-rencontre : 19 sept., à 9 h 30,
au Foothills Centennial Centre, 204
ch. Community Way, Okotoks – 🍴

**Assemblée générale et dîner
trimestriel** : 26 sept., 15 nov., à
10 h 30, Fort Calgary, 750 9^e Av.
S.-E., Calgary – 15\$/20\$ 🍴 ☎ 🧑

Bénévoles recherchés : tâches de
bureau, recrutement, adhésions,
événements

AB17 EDMONTON

C.P. 81009, parc McLeod
Edmonton (Alb.) T5Y 3A6
780-413-4687
1-855-376-2336 (à l'extérieur
d'Edmonton)
edmonton@federalretirees.ca

**Dîner de reconnaissance des
bénévoles et de Noël** : 4 déc., à
10 h 30, Légion royale canadienne,
section Kingsway, 14339 50^e Rue
N.-O., Edmonton – \$ 🍴 ☎

AB18 SUD DE L'ALBERTA

1904, 13^e Avenue N.
Lethbridge (Alb.) T1H 4W9
403-328-0801
nafr18@shaw.ca

AB19 RED DEER

C.P. 25016, COP Deer Park
Red Deer (Alb.) T4R 2M2
403-556-3581
reddeerfederalretireesass@gmail.com

AB20 MEDICINE HAT ET DISTRICT

C. P. 631 LCD1
Medicine Hat (Alb.) T1A 7G6
403-952-7110
fsna.ab20@gmail.com

AB21 BATTLE RIVER

17124, route Township, unité 514
RR2, Ryley (Alb.) T0B 4A0
780-663-2045
cvhyde@mcsnet.ca

Dîner et assemblée générale :
23 oct., à 10 h 30, restaurant
Happy Chopstix, 6110 48^e Av.,
Camrose – \$ 🍴

AB92 LAKELAND

C.P. 145, succ. Main
Cold Lake (Alb.) T9M 1P1
855-304-4700
louethel@telusplanet.net

Réunion de l'exécutif :
24 sept., à 11 h, Escadre 784
de l'Aviation royale canadienne,
5319 48^e Av. S., Cold Lake

Assemblée des membres : 15 oct.,
à 11 h, Escadre 784 de l'Aviation
royale canadienne, 5319 48^e Av. S.,
Cold Lake – 10\$ 🍴 ☎

Reconnaissance des bénévoles :
15 nov., heure et lieu à confirmer

SASKATCHEWAN**SK22 NORD-OUEST
DE LA SASKATCHEWAN**

161, cr. Riverbend
Battleford (Sask.) S0M 0E0
855-304-4700
tbgs@sasktel.net

SK23 MOOSE JAW

A/s de Barry Young
93, cr. Daisy
Moose Jaw (Sask.) S6J 1C2
306-313-7978
nafrmj23@outlook.com

BBQ de la section : 15 sept.,
à 17 h, Légion de Moose Jaw,
268 rue High O. – 0\$/15\$ 🍴 ☎

Assemblée : 11 sept., 19 févr.
2020, à Timothy Eaton Gardens,
510 rue Main N. – 0\$

Assemblée : 13 nov., à 19 h,
Timothy Eaton Gardens,
510 rue Main N. – 0\$ 🍴

AGA : 18 mars 2020, à 18 h.

SK24 REGINA ET AREA

2001, rue Cornwall, unité 112
Regina (Sask.) S4P 3X9
306-359-3762
fsna@sasktel.net

Souper automnal : 16 sept.,
Église anglicane All Saints,
142 rue Massey, Regina – 🍴

SK25 SASKATOON ET RÉGION

C.P. 3063, succ. Main
Saskatoon (Sask.) S7K 3S9
306-374-5450 (RSVP)
saskatoon@federalretirees.ca

Épluchette de blé d'Inde :
11 sept., à midi, Floral Community
Centre – 2\$/7\$ ☎ 7 sept.

**Souper de l'automne à la
dinde** : 16 oct., à 18 h, au
restaurant Smiley's, ch. Circle
12\$/22\$ ☎ 12 oct.

Service du jour du Souvenir :
Centre SaskTel

**SK26 PRINCE ALBERT
ET DISTRICT**

C.P. 333, succ. Main
Prince Albert (Sask.) S6V 5R7
306-763-7973 (RSVP)
306-314-5644 (RSVP)
gents@sasktel.net

**Réunion de l'exécutif de
la section** : 15 oct., à midi,
au Musée historique

Activité sociale de Noël :
10 déc., à midi, hôtel Coronet,
Prince Albert

SK29 SWIFT CURRENT

C.P. 144
Swift Current (Sask.) S9H 4X7
855-304-4700
SK29.Pres@outlook.com

MANITOBA**MB30 OUEST DU MANITOBA**

311, av. Park E.
Brandon (Man.) R7A 7A4
federalretirees.ca/western-manitoba
nafrmb30@gmail.com

Assemblée générale :
8 oct., 311 av. Park E. – 0\$

MB31 WINNIPEG ET DISTRICT

3336, av. Portage, unité 526
Winnipeg (Man.) R3K 2H9
204-989-2061
nafrwpg@mymts.net

Assemblée générale : 24 sept.,
à 11 h 30, ANAVets 283, 3584 av.
Portage, Winnipeg – ☎

MB32 CENTRE DU MANITOBA

163, cr. Wilkinson
Portage La Prairie (Man.) R1N 3R6
204-872-0505
colemankamphuis@gmail.com

MB91 EST DU MANITOBA

C.P. 219
Pinawa (Man.) R0E 1L0
204-753-8402
nafr-mb91@hotmail.com

LÉGENDE Pour plus de
précisions, communiquez
avec votre section.

🍴 – De la nourriture sera servie.
🧑 – Conférencier

\$ – Il y a des coûts pour les membres et/ou leurs
invités. Les montants sont présentés avec une
barre oblique. Par exemple, 15\$/20\$ indique le
prix pour les membres/non-membres.

☎ – RSVP requis. Date
limite indiquée.
Téléphonez au(x)
numéro(s) indiqué(s).

**Assemblée générale :**

17 oct., Église Pinawa Alliance,
Bessborough, à l'angle de Burrows

Bénévoles recherchés :

secrétaire, coordonnateur de la
défense des intérêts

ONTARIO**ON33 VALLÉE DE L'ALGONQUIN**

C. P. 1930
Deep River (Ont.) K0J 1P0
613-584-9210 (président)
613-584-3943 (RSVP)
fsnaalgonquinvalley.com
avb.fed.retirees@gmail.com
avb.on33@gmail.com (RSVP)

Événements : Voir le site
Web de la section

Bénévoles recherchés :

vice-président, coordonnateur
de la défense des intérêts

ON34 PEEL-HALTON ET RÉGION

1235, ch. Trafalgar – Case 84018
Oakville (Ont.) L6H 5V7
905-824-4853 (RSVP)
nafrtreasureron34@gmail.com

Assemblée générale semi-

annuelle : 10 oct., à 10 h,
Mississauga Grand Banquet
and Event Centre,
35 ch. Brunel, Mississauga
10\$/23\$ 🍴 ☎ 7 oct. 👤

Dîner de Noël annuel : date à
confirmer, à 11 h, lieu à confirmer
35\$ 🍴

Bénévoles recherchés :
vice-présidence et autres postes

ON35 HURONIE

316, rue Bradford, unité 80
Barrie (Ont.) L4N 6S7
705-792-0110
fsnahuronia@rogers.com

AGA : 2 oct., à 10 h 30, Sheba Shrine,
142 rue John, Barrie – 7\$ 🍴 👤

Bénévoles recherchés : comité
téléphonique, comité de la défense
des intérêts

ON36 BLUEWATER

C.P. 263, succ. Main
Sarnia (Ont.) N7T 7H9
519-869-6326
fsna.bluewater@gmail.com

ON37 HAMILTON ET RÉGION

14 ch. Highland Park
Dundas (Ont.) L9H 3L8
905-627-3827
905-531-7287 (RSVP, AG)
289-690-1728 (RSVP, golf)
waltersmichael67@gmail.com

ON38 KINGSTON ET DISTRICT

C. P. 1172
Kingston (Ont.) K7L 4Y8
866-729-3762
613-542-9832 (information)
kingston.fsna@gmail.com

Dîner à Napanee : 22 oct., à
11 h 30, Hall des Lions, 57 ch. County
Road 8, Napanee – 10\$ 🍴 10 oct.

Dîner de Noël : 3 déc., à 11 h 30,
Four Points Sheraton, 285 rue King,
Kingston – 10\$ 🍴 20 nov.

**ON39 KITCHENER-WATERLOO
ET DISTRICT**

110, ch. Manitou
Kitchener (Ont.) N2C 1L3
519-742-9031
fsna39@gmail.com

Assemblée semi-annuelle :
1^{er} oct., à 10 h, Conestoga Place,
110 ch. Manitou, Kitchener
8\$/10\$ 🍴 ☎ 25 sept. 👤

Activité sociale de Noël :
3 déc., à 11 h 30, Conestoga
Place, 110 ch. Manitou, Kitchener
10\$/20\$ 🍴 ☎ 27 nov.

ON40 LONDON

865 ch. Shefford
Ottawa (Ont.) K1J 1H9
519-439-3762
londonbranch@federalretirees.ca

Dîner et assemblée générale :
8 oct., section Victory de la Légion,
à 13 h, 311 av. Oakland – 🍴 👤

Dîner de Noël et assemblée

générale : 12 nov., à 10 h 30,
Lamplighter Inn, 591 ch. Wellington
20\$/25\$ 🍴 ☎ 5 nov. 👤

Les réunions habituelles de
décembre ont été annulées.

ON41 PÉNINSULE DU NIAGARA

865, ch. Shefford
Ottawa (Ont.) K1J 1H9
dave.br41sec@gmail.com

Dîners-réunions mensuels :

18 sept., 16 oct., 20 nov., 18 déc.,
à 11 h, Holiday Inn Parkway,
St. Catharines – \$ 🍴 ☎ 5 nov. 👤

**ON43 OTTAWA ET
INTERNATIONAL**

2285, boul. St-Laurent, unité B-2
Ottawa (Ont.) K1G 4Z5
613-737-2199
info@nafrottawa.com
nafrottawa.com

**Ateliers sur la littératie
financière :** Voir le bulletin
électronique de la section.

**ON44 PETERBOROUGH
ET RÉGION**

C.P. 2216, succ. Main
Peterborough (Ont.) K9J 7Y4
705-559-9283
brunet.pierre@sympatico.ca

Assemblée générale : 16 oct.
(préliminaire), heure à déterminer,
Légion de Peterborough,
1550 rue Lansdowne O.,
Peterborough – 🍴 ☎

ON45 QUINTE

132, rue Pinnacle (Légion)
C. P. 20074
Belleville (Ont.) K8N 3A4
613-968-7212
fsnaon45@gmail.com

Dîner de Noël : 26 nov., à 11 h 30,
Banquet Centre, 1 carré Alhambra
30\$ 🍴 ☎ 16 nov. 👤

ON46 QUINTRENT

77, rue Campbell
Trenton (Ont.) K8V 3A2
613-394-4633
federalsupernet@bellnet.ca

Assemblée automnale :

22 oct., à 11 h 30, Légion
royale canadienne de Trenton,
19 rue Quinte, Trenton – 🍴 ☎

ON47 TORONTO ET RÉGION

C.P. 65120 COP Chester
Toronto (Ont.) M4K 3Z2
416-463-4384
fsna@on.aibn.com

Assemblée générale : 21 oct.,
à 11 h 30, Église unie St. Andrews,
salle Central Westminster,
117 rue Bloor E., Toronto

ON48 THUNDER BAY ET RÉGION

C.P. 29153 COP McIntyre Centre
Thunder Bay (Ont.) P7B 6P9
807-624-4274
nafmb48@gmail.com

ON49 WINDSOR ET RÉGION

500, ch. Tecumseh E., C.P. 28080
Windsor (Ont.) N8X 5E4
519-978-1808
mcgovernsharon@rocketmail.com

ON50 MOYEN-NORD

C.P. 982, succ. Main
North Bay (Ont.) P1B 8K3
705-498-0570
nearnorth50@gmail.com

AGA de l'automne : 2 oct.,
à midi, Légion de Callander,
Callander – 👤

ON52 ALGOMA

8, rue Gravelle
Sault Ste Marie (Ont.) P6A 4Z6
705-946-0002
davischuck@yahoo.ca

Dîner et assemblée : 24 oct.,
à midi, Senior's Drop-In Centre,
619 rue Bay, Sault Ste. Marie
10\$ 🍴 ☎ 17 oct. 👤

LÉGENDE Pour plus de
précisions, communiquez
avec votre section.

🍴 – De la nourriture sera servie.
👤 – Conférencier

\$ – Il y a des coûts pour les membres et/ou leurs
invités. Les montants sont présentés avec une
barre oblique. Par exemple, 15 \$/20 \$ indique le
prix pour les membres/non-membres.

☎ – RSVP requis. Date
limite indiquée.
Téléphonez au(x)
numéro(s) indiqué(s).

**ON53 VALLÉE DE L'OUTAOUAIS**

C.P. 20133
Perth (Ont.) K7H 3M6
855-304-4700
info@fsnaottawavalley.ca

ON54 CORNWALL ET DISTRICT

141, cr. Markell
Cornwall (Ont.) K6H 6X2
613-938-8265
federalretirees.cornwall@gmail.com

ON55 YORK

865, chemin Shefford
Ottawa (Ont.) K1J 1H9
855-304-4700 (général)
905-505-2079 (section)
federalretirees.york@gmail.com

Pour connaître les événements de l'automne, voir l'encart de la section.

ON56 HURON-NORD

34, cr. Highland
Capreol ON P0M 1H0
705-698-5895 (RSVP)
huronnorth56@gmail.com

Dîner et assemblée : 2 oct., à midi, Légion royale canadienne, 1533 rue Weller, Sudbury
☎ 25 sept.

QUÉBEC**QC57 QUÉBEC**

660, 57^e rue O., unité 162
Québec (Qué.) G1H 7L8
418-626-8060 (RSVP, Noël)
418-628-6793 (RSVP, quilles)
418-527-2211 (RSVP, déjeuners)
www.anrf-sq.org

Assemblée générale : 18 oct., à 9 h 30, Patro Roc Amadour, 2301 1^{re} Avenue, Québec, Salle Père Raymond-Bernier.

Soirée de Noël : 14 déc., à 18 h, Salle A.G.A.M., 773 Boul. Louis XIV, Québec – ☎

Quilles – Changement de local : Tous les mardis, à 13 h, Salon de quilles Univers, Les Promenades Beauport, 333 rue du Carrefour, Beauport – ☎

Déjeuners : 25 sept., 30 oct., 27 nov., 8 h 30, Restaurant Tomas Tam, 325 rue du Marais, Québec
☎

Sous-section Saguenay-Lac-Saint-Jean
418-973-3975 (RSVP, JIA)

Déjeuners : 3 sept., 1^{er} oct., 5 nov., à 9 h 30, Restaurant La Normande, 2761 Mgr Dufour, La Baie

Déjeuners : 25 sept., 30 oct., 27 nov., à 9 h, Coq Rôti, 430 rue Sacré-Cœur E., Alma

Journée internationale des Aînées : 1^{er} oct., Salle communautaire de Saint-Prime, 599 rue Principale, Québec
25 \$

Sous-section Bas-St-Laurent-Gaspésie
418-862-7745 (RSVP, déjeuner)

Déjeuner : 11 sept., à 9 h 30, Chalet du Club de Golf de Rivière-du-Loup, 132 Route de la Montagne, Notre-Dame-du-Portage – ☎

Déjeuners : 9 oct., 13 nov., à 9 h 30, Restaurant O'Farfadet, 298 boul. Armand-Thériault, Rivière-du-Loup

QC58 MONTRÉAL

1940, Boul. Henri-Bourassa E., unité 300
Montréal (Qué.) H2B 1S1
514-381-8824
info@anrfmontreal.ca
anrfmontreal.ca
facebook.com/retraitesfederauxmtl

Conférence gratuite : 9 oct., à 13 h, Hôtel Universel Montréal, Salle Pierre de Coubertin, 5000 rue Sherbrooke E., Montréal
☎ 3 oct.

Conférence gratuite : 16 oct., à 13 h, Château Royal de Laval, 3500 boul. du Souvenir, Laval
☎ 3 oct.

Dîner de Noël : 4 déc., à midi, Rizz, 6630 Jarry E., Montréal
35\$/65 \$

QC59 CANTONS-DE-L'EST

À compter du 30 sept.
1871 rue Galt O.
Sherbrooke (Qué.) J1K 1J5
819-829-1403
anrf_cantons@hotmail.com

Activité de Noël : 11 déc., à 10 h 15, Club de Golf Sherbrooke
30\$/35 \$ ☎ 29 nov.

Déjeuners mensuels : 9 sept., 14 oct., 11 nov., à 9 h, restaurant Eggsquis, 3143 boul. Portland, Sherbrooke – \$

QC60 OUTAOUAIS

331, Boul. de la Cité-des-Jeunes unité 115
Gatineau (Qué.) J8Y 6T3
819-776-4128
admin@anrf-outaouais.ca

QC61 MAURICIE

C.P. 1231
Shawinigan (Qué.) G9P 4E8
819-373-5625 (info – voyage)
819-944-9685 (info – dîner)
anrf-mauricie.adhesion@outlook.fr

Déjeuner mensuel : 11 sept., à 9 h, restaurant Maman Fournier, 3125 boul. des Récollets, Trois-Rivières

Voyage à St-Jean-Port-Joli : 18 sept., Musée des Anciens Canadiens, Vignoble du Faubourg, restaurant La Roche à Veillon
45\$/55 \$

Déjeuner mensuel : 9 oct., à 9 h, restaurant Chez Auger, 493, 5^e rue de la Pointe, Shawinigan

Déjeuner mensuel: 13 nov., à 9 h, restaurant Maman Fournier, 3125 boul. des Récollets, Trois-Rivières

Dîner des Fêtes : 4 déc., à 11 h, Auberge Gouverneur, 1100 prom. du St-Maurice, Shawinigan – 20\$/30 \$

QC93 HAUTE-YAMASKA

C.P. 25, succ. Bureau-Chef Granby (Qué.) J2G 8E2
855-304-4700
haute-yamaska@retraitesfederaux.ca

NOUVEAU-BRUNSWICK**NB62 FREDERICTON ET DISTRICT**

C. P. 30068 COP Prospect Plaza
Fredericton (N.-B.) E3B 0H8
506-451-2111
fredericton@nb62.ca
http://tinyurl.com/gl2otuh
facebook.com/branchnb62

Forum des candidats pour les élections fédérales : 18 sept., à 18 h, Centre des conférences campus de l'Université du Nouveau-Brunswick – ☎

Souper automnal et assemblée : 22 oct., à 17 h
\$

Séance d'info sur les soins personnels : 5 nov., à 9 h 30 – ☎

Séance d'info sur MEDOC : 28 nov., à 9 h 30 – ☎

NB63 MIRAMICHI

C.P. 614, succ. Main
Miramichi (N.-B.) E1V 3T7
855-304-4700
smithrd@nb.sympatico.ca

NB64 SUD-EST DU NOUVEAU-BRUNSWICK

C.P. 1768, succ. Main
281, rue St George
Moncton (N.-B.) E1C 9X6
506-855-8349
fsnasenb64@gmail.com

LÉGENDE Pour plus de précisions, communiquez avec votre section.

– De la nourriture sera servie.
 – Conférencier

\$ – Il y a des coûts pour les membres et/ou leurs invités. Les montants sont présentés avec une barre oblique. Par exemple, 15 \$/20 \$ indique le prix pour les membres/non-membres.

– RSVP requis. Date limite indiquée. Téléphonnez au(x) numéro(s) indiqué(s).



Assemblée générale : 27 sept., section 6 de la Légion royale canadienne, 100 av. War Veterans, Moncton – 

Assemblée générale : 29 nov., section 6 de la Légion royale canadienne, 100 av. War Veterans, Moncton – 

NB65 BAIE DE FUNDY

C.P. 935, succ. Main
Saint John (N.-B.) E2L 4E3
506-849-2430
fsna65@gmail.com

Dîner automnal :
26 sept. (préliminaire)

NB67 HAUT DE LA VALLÉE

111, ch. McBurney
Rockland (N.-B.) E7P 2R8
855-304-4700
dhatheaway@xplornet.com

Assemblée automnale : 1^{er} oct., à 10 h 30, Club Florenceville Kin, 381 R^{te} 110 East Centreville, Centreville – \$  

NB68 RÉGION DE CHALEUR

2182, ch. Val-Doucet
Val-Doucet (N.-B.) E8R 1Z6
506-764-3495
japaulin@rogers.com

Assemblée générale :
En octobre, détails à déterminer

NOUVELLE-ÉCOSSE

NS71 CÔTE SUD

100 rue High, case 214
Bridgewater (N.-É.) B4V 1V9
855-304-4700
pressouthshorens71@gmail.com

Bénévoles recherchés : fonctions et événements, webmaître

NS72 COLCHESTER-EAST HANTS

12, av. Harris
Truro (N.-É.) B2N 3N2
902-893-0543
902-957-0545
colchester-easthants@federalretirees.ca

NS73 CENTRE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

73, ch. Tacoma, unité 503
Dartmouth (N.-É.) B2W 3Y6
902-463-1431
offmanager@ns.aliantzinc.ca

Dîner et activité sociale de l'automne : 30 oct., à 11 h 30 : Best Western Plus, 15 ch. Spectacle Lake, Dartmouth

NS75 OUEST DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Case 1131
Middleton (N.-É.) B0S 1P0
902-765-8590
federalretirees.ca/western-nova-scotia
nafr75@gmail.com

Assemblée automnale des membres : 16 oct., à 11 h 30, hall Deep Brook/Waldec Lions, 948 R^{te} 1, Deep Brook
10\$/14\$   **2 oct.**

Dîner de Noël : 10 déc., à 11 h 30, hall Deep Brook/Waldec Lions, 948 R^{te} 1, Deep Brook
13\$/17\$   **26 nov.**

Dîner de Noël : 16 déc., à 11 h, 1472 ruelle Veterans, Kingston
13\$/17\$   **2 déc.**

NS77 CAP-BRETON

C.P. 785, succ. A
Sydney (N.-É.) B1P 6J1
902-539-4465
fsmacb@eastlink.ca

Assemblée générale automnale : 18 oct., à 15 h, Hall Steelworkers and Pensioners, angle des rues Inglis et Prince, Sydney – \$  

NS78 CUMBERLAND

C.P. 303
Parrsboro (N.-É.) B0M 1S0
902-661-0596
902-667-3255
902-667-1524 (RSVP)
carose1948@gmail.com

Assemblée générale et repas : 18 oct., à 12 h 30, Wentworth Recreation Center, Wentworth
10\$   **4 oct.**

Bénévoles recherchés : administrateur pour la section, rédacteur du rapport de la section

NS79 ORCHARD VALLEY

C.P. 815, succ. Main
Kentville (N.-É.) B4N 4H8
megodon@eastlink.ca
902-375-2221 (RSVP)
ckp@eastlink.ca (RSVP)

Dîner et assemblée générale : 24 oct., à 11 h 30, club des Lions de Coldbrook et District, 1416 ch. Bishop S., Coldbrook
8,50\$/15\$   **18 oct.**

NS80 NOVA-NORD

C.P. 775, succ. Main
New Glasgow (N.-É.) B2H 5G2
855-304-4700
victorfleury@eastlink.ca

Assemblée générale : 7 oct., à 14 h, Légion de New Glasgow, 39 rue Provost, New Glasgow
\$  

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

PE82 CHARLOTTETOWN

C.P. 1686, succ. Central
Charlottetown (Î.-P.-É.) C1A 7N4
855-304-4700
pat@ptassociates.ca

Assemblée générale : 8 oct., à 14 h, Centre agricole, av. University.

Banquet annuel : 16 nov., à 18 h, au hall Jack Blanchard, rue Pond – **15\$**

PE83 SUMMERSIDE

C.P. 1558, succ. Main
Summerside (Î.-P.-É.) C1N 4K4
902-724-2302
cliffpoirier@eastlink.ca

TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

NL85 OUEST DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

2, av. Herald, C.P. 20052
Corner Brook (T.-N.-L.) A2H 7J5
709-643-3116 (info – AG)
709-635-2729 (info – pizza)
wayneronaldbenett@gmail.com

Assemblée générale et dîner : 2 oct., à 12 h 30, Harmon Seaside Link – **10\$**

Dîner et réunion : 1^{er} nov., à 12 h 30, Pizza Delight, Deer Lake – **5\$**

NL86 CENTRE DE TERRE-NEUVE

20A, ch. Memorial
Gander (T.-N.-L.) A1V 1A4
709-256-8496
dmcoady@nl.rogers.com

Dîner et réunion : 27 sept., à 11 h, Légion royale canadienne, Grand Falls-Windsor

Dîner et réunion d'octobre : Détails à confirmer, Clarendville et Gander

NL87 AVALON-BURIN

C. P. 21124 COP ch. MacDonald
St. John's (T.-N.-L.) A1A 5B2
709-834-3648
wcombden70@gmail.com

Assemblée générale : 18 sept., à 14 h, Légion, ch. Blackmarsh, St. John's – **25\$/30\$**

BBQ et danse : 27 sept., à 18 h 30, Elks Club, St. John's

Assemblée générale : 9 oct., à 11 h, Conception Bay North, lieu à confirmer – 

Assemblée générale : 3 nov., à 14 h, Légion, ch. Blackmarsh, St. John's – **\$**

Souper et danse de Noël : 29 nov., à 19 h, Légion, ch. Blackmarsh, St. John's – **25\$/30\$**

LÉGENDE Pour plus de précisions, communiquez avec votre section.

 – De la nourriture sera servie.
 – Conférencier

\$ – Il y a des coûts pour les membres et/ou leurs invités. Les montants sont présentés avec une barre oblique. Par exemple, 15 \$/20 \$ indique le prix pour les membres/non-membres.

 – RSVP requis. Date limite indiquée. Téléphonnez au(x) numéro(s) indiqué(s).



Le bureau national et notre réseau de bénévoles des sections jouent un rôle important dans les démarches de défense des intérêts, la gouvernance et le recrutement de membres. Voici un aperçu de nos réalisations.

- 1 La Section de l'ouest de la Nouvelle-Écosse a offert un gâteau à sa membre Hazel Johnson, en l'honneur du 100^e anniversaire de naissance de celle-ci. Le président Bill Sproul (à partir de la g.) et le président sortant Brad Bradbury se sont joints à elle pour la célébration, qui a eu lieu le 2 mai, lors de l'AAM de la section.
- 2 Le président Jean-Marc Demers et le premier vice-président Yves Bouchard déposent une couronne au nom de la Section de Québec, lors de la cérémonie du jour du Souvenir de l'an dernier aux plaines d'Abraham à Québec.
- 3 Gillian Troy s'est jointe à Robert Giroux à l'AGA d'Ottawa le printemps dernier pour annoncer que le prix du bénévole de l'année décerné par la section sera rebaptisé en l'honneur de feu Stephen Troy, un ancien président de section qui a assumé divers rôles de leadership.
- 4 Randy Wilson, (à g.) candidat au poste d'administrateur, converse avec Ross Gillespie, président de la Section d'Edmonton, pendant la rencontre avec les candidats, lors de l'AAM de 2019. Randy a par la suite été élu et représente maintenant la Colombie-Britannique et le Yukon au conseil d'administration.
- 5 La Section de l'ouest de la vallée du Fraser était bien représentée à l'AAM de 2019. De g. à d. : Bernd Hirsekorn, Ilene Fika et Ian Spence.
- 6 Sayward Montague, la directrice de la défense des intérêts, prête pour un franc succès des activités de l'Association pendant la campagne électorale fédérale.
- 7 Le conférencier d'honneur David Coletto, s'adressant à la plénière de l'AAM pendant de sa présentation sur les prochaines élections fédérales.



Photo : Michéline Lefrançois

Photo : Stephen Grant/Retraités fédéraux

Photo : Stephen Grant/Retraités fédéraux



AVIS DE DÉCÈS

L'Association et ses 79 sections offrent leurs plus sincères condoléances à la famille, aux amis et aux autres proches des membres qui sont décédés récemment.

BC01 CENTRE DE LA VALLÉE DU FRASER

Steve Hall

BC02 CHILLIWACK

Alfred Dorman
William Earl St. John
Beverly Tennant

BC07 CENTRE DE L'OKANAGAN

Shirley Allnut
Mae Bernice Cranston
Warwick T (W. T.) Critchley

Alena Hawes
Ann Koshman
George Leggett
G. A. (Alfred) Oldhamstead

Keith Sherris
Douglas C. Webb

BC09 VICTORIA-FRED WHITEHOUSE

Elizabeth M. Burns
Douglas Campbell
Doug Clements
Mary Ann Cochran
Raymond Downey
Scott Eichel
Harold Gollmer
Diane Griffin
Terrence Hargreaves
Barry Hile
Marjorie Horne
Edward Jarvis
Margaret A. Jones
Rod Keeler
Florence Kelly
John Madill
Donald McBride
Tara Mogentale

Thomas Murphy
Peter Plewes
Evelyn Pollock
Grace Potts-Coles
Madelyn Richie
Michael de Rosenroll
Heather Stacey
Lucille Stickland
Karen Saunders
Beverly Underwood
Agnes Williams
James Walker

BC11 NORD DE L'OKANAGAN

Larry Eriksen
John M^cLaughlin

BC14 SIDNEY ET DISTRICT

Mary Patricia Aumonier
Lachlan Stewart Burnett
Victor Caruana
Eric Crump
Patricia G. C. Furnell
Trudy Kingwell
James H. Macdonald
Margaret Minty
Jacques Ondecoul
Margaret Rapatz
Joanne Ridgeway
Margaret Rolstone
Edward Garry Spence
David S. Terrell
Lilian Wardle

AB18 SUD DE L'ALBERTA

Allyn Burt Mills

SK25 SASKATOON ET RÉGION

Harold Breadner

Cyril Evans
H. Lorne Hansen
Effie Harrison
Donald Gordon Johnston
Preston (Bud) Kobussen
Harold H. L. Larson
William (Bill) Kenneth Martin
Margaret Lena (Lee) Ostafichuk
Stephanie Tobin
Neil Westcott

MB31 WINNIPEG ET DISTRICT

Percy Allan
John T. Armstrong
Edwin J. Bass
D. Belanger
Nicholas Belinsky
James Besant
June S. Blakemore
John Blowers
W. J. Bottle
Louis Boyer
Bruno Brown
M. J. Bruno
Josephine Buckley
Brian G. Butler
Albert A. Clark
Norman Crawford
Ralph Edwards
Joyce Elliott
Victor Ferrier
Donald Boyd Fraser
Ray Friesen
Celestine Gray
James Hannah
John Hannah
Rita A. Hay
Richard Hebert
E. Heinicke

Gladys M. Hill
Slavko Istvanic
J. H. Junson
Harry T. J. Kerr
M. King
Douglas Laing
Irene Lucoe
Paul Mazur
John McDowell
Joseph Myles
R. Myndzak
Ronald Pfleger
Doris Quinn
Stanley Ridgway
Ruth Sarahs
Joyce Schwartz
Gezina R. Segstro
Douglas C. Skerritt
Donald Smart
George Smith
Raymond Taylor
Clifford Tessier
Leonard Tocher
Jacques E. Tremblay
Shirley Tremblay
Hugo Veldhuis
Wayne W. Wilson
Bruce Wood
Georgina Zuchowicz

ON35 HURONIE

Lorne MacDonald

ON38 KINGSTON ET DISTRICT

James Cotter
William (Bill) Smith

ON39 KITCHENER-WATERLOO ET DISTRICT

Frank Bayne
Thomas Graham
Jerome J. Hickey
Shirley McLean
Jean Williams

ON44 PETERBOROUGH ET RÉGION

Marguerite da Costa
Alan R. Golding

ON56 HURON-NORD

John Jaworski
Lucille Litalien
Thomas McColeman

Vera Mercier
Elizabeth Vezina

QC57 QUÉBEC

Yvan Bourbeau
Camille Laperrière
Elias Morris
Irénée Nadeau
Luce Ratté
Hervé Raymond

QC58 MONTRÉAL

Pierre Brissette
Maurice Cournoyer
Louis de Pessemier
Rita Dignard
Helene Gagne
Guy Jacob
Emile Joly
Therese Lafleur
Carole Lahaie
Y. Lapalme
Solange Lebrun
Jgl Loranger
P. A. Masse
Paul F. McAfee
Fernand Moreau
Violette Prud'homme
Guy Roberge
Jean Robillard
Claire Rouleau
Richard Seguin
Georges Solyak
Thérèse St-Onge
Chantal St-Pierre

QC61 MAURICIE

Réjean Fraser
Robert J. M. Landry
Diane Michaud

NB64 SUD-EST DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Robert J. Balfour
Victor C. Black
Gerald Boudreau
Wayne C. Burlock
Frank J. Burns
William D. Crain
Claude Curwin
Hazel Cyr
Barbara Dubeau
Theresa Anne Duguay
Jose J. Herran-Lima
Lois Irving

Clorice E. Landry
Allan L. Larin
Merril Milton
James A. Nixon
David G. Rossiter
Lorrain M. St-Onge
James (Jim) Thompson

NB65 BAIE DE FUNDY

Lillian Anderson
Lillian Black
William Carlin
Margaret Jean Dick
Raymond Jones
Eleanor McNally
Robert Melanson
Alan Moffatt

NS71 CÔTE SUD

Larry Manuel
Carole Lahaie
Wesley Mosher

NS79 ORCHARD VALLEY

Brian R. Goulet
Gordon A. (Gord) Kennedy
Ernest L. Robinson

NS80 NOVA-NORD

Albert Payzant
Stuart Walters

PE82 CHARLOTTETOWN

Freeman Lloyd Bagnell
Gary A. Bass
Sharon Myers Bradley
Malcolm S. Campbell
Helen Crane
Albert Howard Davies
J. Edward Deveau
James Lorne Francis
Georgie Gosbee
Mildred Kikkert
James Herbert Lovering
Kenny Francis Murphy
Harold Vernon Norton

NL85 OUEST DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

Bond Jennings
Mary Kearley

Ceux qui peuvent le font.
Ceux qui peuvent en faire plus font du bénévolat.

~ Auteur inconnu

Joignez-vous à NOTRE ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES!

Avec votre engagement, nous
pouvons faire une différence!

**Cherchez-vous une façon concrète de partager vos
compétences et de soutenir vos camarades retraités?**

Votre expertise et votre expérience sont très prisées par
l'Association nationale des retraités fédéraux.

Pour en savoir plus, communiquez avec
votre section locale ou avec notre agente
de l'engagement des bénévoles au
Bureau national, Gail Curran, au
613-745-2559, poste 235, ou à
gcurran@retraitesfederaux.ca



POSSIBILITÉS

- Comités des sections (comme membre ou président)
- Postes aux conseils d'administration des sections
- Postes au conseil d'administration national
- Défense des intérêts
- Événements promotionnels et recrutement des membres
- Soutien administratif et gestion financière
- Planification d'événements
- Projets spéciaux et/ou occasionnels (des sections ou du Bureau national)



Association nationale des retraités fédéraux National Association of Federal Retirees

Bénévole Volunteer



SimplyConnect



Association nationale
des retraités fédéraux

PARTENAIRE
PRIVILÉGIÉ

RABAIS

exclusif pour les

**MEMBRES DE
RETRAITÉS FÉDÉRAUX**

10 % DE RABAIS
sur nos forfaits Voix et textos*

15 % DE RABAIS
sur nos forfaits de données*

OFFRE À DURÉE LIMITÉE JUSQU'AU 15 OCTOBRE 2019

OBTENEZ UNE PRIME DES DONNÉES ET MINUTES
SUR LES FORFAITS CANADA/ÉTATS-UNIS*

Voyagez-vous aux États-Unis ? Avec nos **forfaits Canada/États-Unis**, votre **téléphone**, vos **tarifs** et votre **numéro** restent les mêmes, que vous soyez au **Canada** ou aux **États-Unis**.

Forfait Voix et textos

~~40\$~~
Rabais
10% **36\$** /mois*

~~150~~ **300** minutes et
messages texte **illimités**
aux **Canada/États-Unis***



**Moto
G7 Play
pour 0\$***

Forfait Couple avec données

~~100\$~~
Rabais
15% **85\$** /mois pour
deux lignes*

**Messages texte et appels
illimités entre les deux utilisateurs,**
partagez 1 Go 2 Go de données
et ~~400~~ **800** minutes aux
Canada/États-Unis*



**Samsung
Galaxy A50
pour 0\$***

D'autres **forfaits**, **téléphones** et **promotions** sont offerts. Visitez sansfil.simplyconnect.ca/forfaits-canada-etats-unis pour plus de détails.

Appelez le **1 844 483-2294** | sansfil.simplyconnect.ca/retraites-federaux

*L'offre est en vigueur jusqu'au 15 octobre 2019 ou dans la limite des stocks et peut être modifiée sans préavis. La prime du double des minutes et données s'applique sur tous les forfaits Canada/États-Unis Individuels et pour Couples, avec un contrat de service de 2 ans. Le rabais de 10 % s'applique aux frais mensuels des forfaits Voix et textos, et le rabais de 15 % s'applique aux frais mensuels des forfaits avec données. Le rabais s'applique tant que vous êtes membre de l'Association nationale des retraités fédéraux, et ne peut pas être combiné avec les forfaits Apportez votre propre téléphone, pour les forfaits Tablettes et Téléphone résidentiel sans-fil. Le prix de l'appareil et le tarif mensuel minimum s'appliquent pour chaque ligne, et varient selon le contrat et forfait choisi. Des frais de résiliation anticipée s'appliquent aux contrats de 2 ans. Certaines conditions s'appliquent, appelez le 1 844 483-2294 ou visitez sansfil.simplyconnect.ca/retraites-federaux pour plus de détails.

Des économies qui vous donneront envie de vous sortir la tête par la fenêtre.



« Qui est-ce qui n'aime pas la sensation du vent dans son pelage? »



Obtenez une soumission et courez la chance de

**GAGNER
25 000 \$[†]**

Votre fournisseur d'assurance vous accorde-t-il la priorité?

À titre de membre l'Association nationale des retraités fédéraux, vous bénéficiez de taux préférentiels et d'offres exclusives pour vos assurances habitation et auto par l'entremise de Johnson – « cela vaut certes le temps de se donner la patte ».

1 877 742.7490

Johnson.ca/retraitesfederaux



Association nationale
des retraités fédéraux

**PARTENAIRE
PRIVILÉGIÉ**

JOHNSON 
ASSURANCE

HABITATION · AUTO · VOYAGE

Johnson Assurance est un nom commercial de Johnson Inc. (« Johnson » ou « JI »), un intermédiaire d'assurance agréé, et la société fait affaire sous le nom de Johnson Insurance Services en Colombie-Britannique. Au Québec et Johnson Inc. au Manitoba, les polices d'assurance habitation et automobile sont souscrites auprès de la Royal & Sun Alliance du Canada, société d'assurances (« RSA »), qui en outre traite les demandes de règlement, et pour le reste du Canada, elles sont principalement souscrites auprès de Unifund, Compagnie d'Assurance (« Unifund »), qui elle aussi traite les demandes de règlement. Les garanties et avantages décrits s'appliquent uniquement aux polices d'assurance souscrites auprès de Unifund ou RSA. L'assurance automobile n'est pas offerte en BC, au MB ou en SK. L'assurance habitation n'est pas offerte au NU. Johnson, RSA et Unifund sont des filiales apparentées. Des critères d'admissibilité, des restrictions, des exclusions ou des frais supplémentaires peuvent s'appliquer ou varier selon la province ou le territoire. [†]AUCUN ACHAT REQUIS. Le concours se déroule du 1^{er} janvier 2019 au 30 avril 2020 et est ouvert aux résidents autorisés du Canada (sauf NU) qui ont atteint l'âge de la majorité dans leur province/territoire de résidence et qui font partie d'un groupe reconnu de JI avec lequel JI a conclu une convention d'assurance. Un (1) grand prix de 25 000 \$ CAD est disponible. Les probabilités de gagner dépendent du nombre de participations reçues. Question d'habileté mathématique obligatoire. Règlement du concours : www1.johnson.ca/fr/cash2019.